

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m 3 m 6 m 12 m
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 9

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**Le cabinet français d'union nationale.
Le Vatican soutient la Société des nations.
La signature du pacte d'entente balkanique.
Les catholiques espagnols et le cabinet Lerro.**

Le gouvernement d'union nationale de M. Doumergue est constitué. Le voici :

Présidence du conseil, ministre sans portefeuille : M. Doumergue.

Ministres d'Etat : MM. Herriot et Tardieu.

Affaires étrangères : M. Barthou.

Justice : M. Chéron.

Guerre : maréchal Pétain.

Marine militaire : M. Piétri.

Air : général Denain.

Finances : M. Germain-Martin.

Intérieur : M. Albert Sarraut.

Education nationale : M. Aimé Berthod.

Commerce : M. Lamoureux.

Agriculture : M. Queuille.

Travaux publics : M. Flandin.

Travail : M. Marquet.

Postes et télégraphes : M. Mallarmé.

Marine marchande : M. William Bertrand.

Colonies : M. Pierre Laval.

Santé publique : M. Louis Marin.

Pensions : M. Rivollet.

Le nouveau ministère embrasse donc tous les partis patriotes, depuis la Fédération républicaine, à droite, représentée par M. Marin, jusqu'aux socialistes français ou néo-socialistes, que représente M. Marquet, maire de Bordeaux.

Le côté-à-côté de M. Herriot et de M. Tardieu comme ministres d'Etat, c'est-à-dire conseillers du gouvernement, est symbolique.

La présence du maréchal Pétain et du général Denain accentue la note patriotique du nouveau cabinet. L'Allemagne comprendra que l'heure des faiblesses est passée en France. M. Herriot, sur ce point, a les mêmes sentiments que M. Tardieu ou M. Marin.

Le nouveau gouvernement est capable de faire œuvre excellente. Espérons que sa fermeté sera égale à ses bonnes intentions. Il lui en faudra beaucoup pour dominer la situation et imposer son autorité tout d'abord aux fonctionnaires eux-mêmes, qui, en grand nombre, sont affiliés aux partis d'extrême-gauche. Il y a là une grande éducation à faire, par laquelle il faudrait commencer.

M. Doumergue médite, paraît-il, une révision constitutionnelle, pour fortifier le pouvoir exécutif et le libérer de l'omnipotence du parlement. Cette réforme, s'il la tente, ne s'accomplira pas sans de grandes luttes, qui exigeront du gouvernement une vigueur exceptionnelle.

Tandis qu'un gouvernement s'installe, les manifestations continuent à Paris et sont, cette fois, l'œuvre des communistes, qui visent à faire régner l'anarchie. Ils se sont attaqués hier soir à des églises et ont tenté d'y mettre le feu. Le nouveau préfet de police ne semble pas aussi fort que M. Chiappe pour dissiper les rassemblements. On peut craindre que la grève générale de lundi, à laquelle les socialistes se sont imprudemment associés, ne soit mise à profit par les communistes pour exécuter un nouveau mouvement.

L'*Osservatore romano* vient de publier, en faveur de la Société des nations, un article dans lequel il répond à certaines critiques faites par les adversaires de la Ligue de Genève.

Le journal de la Cité du Vatican a rappelé en premier lieu les circonstances dans lesquelles la Société des nations a été créée, et il ajoute : « Les hommes pouvaient-ils, à eux seuls, produire de meilleurs fruits ? »

Il serait injuste de méconnaître les services que la Ligue a rendus. A part ceux qu'elle a apportés, par une œuvre multiple, dans les domaines juridique, social, moral, sanitaire et de l'hygiène, n'a-t-elle pas été un symbole de paix ? N'a-t-elle pas rendu

la guerre plus difficile et n'a-t-elle pas, en Europe, empêché plusieurs conflits ? On s'est rendu compte de l'importance de la Ligue à l'émotion qu'a provoquée le départ de l'Allemagne.

L'*Osservatore romano* a encore déclaré que la Société des nations avait fait faire « un progrès social et juridique vers une organisation du monde qui est indiscutable, qui répond à l'exigence même des choses et avec laquelle coïncide évidemment l'idéal chrétien ».

Le pacte d'entente balkanique a été signé hier matin, vendredi, par MM. Maximos, Yevtitch, Titulesco et Tewfik Rouchdy bey, respectivement ministres des affaires étrangères de Grèce, de Yougoslavie, de Roumanie et de Turquie.

Par l'article 1^{er} de ce pacte, la Roumanie, la Grèce, la Turquie et la Yougoslavie garantissent mutuellement la sécurité de leurs frontières balkaniques.

Les parties contractantes s'engagent, par l'article 2, à se concerter sur les mesures à prendre en présence des éventualités qui peuvent affecter leurs intérêts, tels qu'ils sont définis par le présent accord. Elles s'engagent à n'entreprendre aucune action politique envers tout autre pays balkanique non signataire du présent accord (la Bulgarie et l'Albanie) sans avis mutuel préalable et à n'assumer aucune obligation politique envers tout autre pays balkanique sans le consentement des autres parties contractantes.

Enfin, l'article 3 dit que l'accord en question entrera en vigueur dès sa signature par toutes les puissances contractantes. Il sera ouvert à tout pays balkanique dont l'adhésion fera l'objet d'un examen de la part des parties contractantes et portera effet dès que les autres États signataires auront notifié leur accord.

On sait que, en dépit des prévisions des journaux de gauche, le débat qui a été soulevé aux Cortès espagnoles, sur l'orientation de la politique intérieure du gouvernement, s'est terminé par le vote, par 235 voix contre 54, d'une motion accordant la confiance au cabinet Lerro.

Dans son discours, le premier-ministre affirma qu'il ne changerait rien à ses directions actuelles, et que, dans sa pleine autorité, le gouvernement est résolu à appliquer la loi, même en faisant appel aux mesures exceptionnelles que les circonstances rendraient nécessaires. Mais que va dire le ministre de l'Intérieur, M. Barrios, grand partisan du rapprochement avec les gauches ?

De son côté, le président de la République, M. Zamora, en remettant des décorations aux officiers de la police et de la Sûreté qui se sont distingués dans la répression des derniers mouvements anarcho-syndicalistes, a demandé à la masse des citoyens d'être toujours prête à seconder l'effort des pouvoirs publics « pour empêcher la rébellion factieuse du caprice et de l'arbitraire ».

Notons encore que, dans un discours, le chef de l'Action populaire, M. Gil Robles, après avoir renouvelé ses déclarations de ralliement à la République, a mis le gouvernement en demeure d'entreprendre une « politique d'ordre public », en face des menaces révolutionnaires.

Sans quoi, a précisé M. Robles, les partis de droite qui soutiennent le cabinet aux Cortès se verraient dans l'obligation de provoquer sa chute pour assumer eux-mêmes cette tâche indispensable.

C'est précisément ce que nous faisons prévoir hier.

Le désordre social de l'envie

L'ordre est que les hommes, soumis par le Créateur à de mêmes conditions d'existence, se portent éventuellement secours. Il faut s'entraider ; c'est une loi de nature. L'ordre est encore que les hommes, rachetés par le Christ, s'aiment comme des frères ; c'est une loi d'évangile.

Au lieu de cette société heureuse sous le règne de la charité, nous voyons l'humanité en proie aux querelles, aux dissensions, aux guerres intestines, aux conflits de peuple à peuple, toujours près de dégénérer en hostilités sanglantes et générales. A la place de l'ordre qui nous vaudrait une paix assurée et durable, c'est le désordre, qui nous tourmente et nous fait tourmenter les autres, un désordre qui s'appelle l'envie, laquelle est fille de l'orgueil et de la colère.

L'envie est la tristesse de la prospérité d'autrui, une tristesse qui empoisonne la vie de quantité de personnes, qui reste le plus souvent dans leur cœur, mais qui se traduit parfois en critiques acrimonieuses sous prétexte de rétablir les droits de la vérité, de rendre à chacun ce qui lui est dû, car, à l'encontre de certaines passions qu'on ne cherche pas à dissimuler, l'envie est un sentiment qu'on prétend ne pas avoir et qu'on ne s'avoue pas à soi-même. Il arrive que, pour le cacher mieux, ceux qui en sont dévorés font l'éloge sur certains points des personnes qu'elles détestent le plus. Ce désir de donner le change s'explique fort bien : l'envie est une disposition si laide et si basse qu'on ne veut pas se reconnaître comme capable de la posséder.

S'attrister de ce que quelqu'un est heureux, y a-t-il rien de plus contraire à la bonté dont on désire ennoblir son propre portrait moral ? Personne ne consent donc à passer pour envieux, et tout le monde cependant est enclin à l'envie ; beaucoup de gens en sont pétris jusqu'à porter sur leur figure les traits indélébiles de leur méchanceté et jusqu'à rendre bientôt méchantes les âmes bonnes qui les fréquentent.

Etre envieux, c'est devenir malheureux ; c'est se livrer sans profit à une peine sans issue, car rien ne change dans le cours des événements parce qu'on est envieux. D'autres passions, comme l'orgueil et l'ambition, peuvent se donner d'après et temporaires satisfactions ; l'envieux est à lui-même son propre persécuteur ; il se fait souffrir ; il ronge sa seule vie. Un homme de naturel bon sens dirait : « L'envie, c'est du temps perdu. » C'est surtout de la tristesse et de la rancoeur accumulées ; c'est un brouillard d'hiver, dense et froid, lugubre surtout, pendant qu'au delà, plus haut, luit un clair soleil.

Alors, pourquoi est-on envieux ? Parce qu'on s'estime mériter les avantages qu'on aperçoit chez les autres. La faute n'est pas de désirer simplement de tels succès, mais de ne pas s'accommoder qu'ils soient le lot du prochain. Nous voudrions changer les destinataires du bonheur en remplaçant les heureux. C'est enfantin, c'est désirer la lune, car nous ne sommes pas maîtres de la distribution des faveurs. Si nous l'étions, nous prendrions tout pour nous ; nous ferions de nouveaux envieux, et l'équilibre des chances et des infortunes n'en serait pas modifié.

Faire modestement et gaiement son chemin sans se préoccuper de ce qui se passe à droite et à gauche, à moins que ce ne soit pour y trouver de bons exemples, est une manière tout indiquée de s'épargner une multitude de tracasseries inutiles.

Cette philosophie sereine échappe à la plupart des hommes. L'envie est partout. Depuis le crime de Caïn, on la trouve même dans la famille, où pourtant elle est heureusement rare. Mais elle s'infiltré dans les plus légitimes convoitises. Sous sa forme de jalousie, elle fournit les drames innombrables de la passion. Tout lui est prétexte : la beauté et le luxe entre femmes ; la force et la domination entre hommes. Des projets honnêtes et réalisables en eux-mêmes se compliquent

invinciblement par l'élément qu'on y introduit d'abaisser un rival.

L'industrie et le commerce sont des activités où se glisse souvent l'envie, dissimulée sous le nom de concurrence. On veut progresser, ce qui est bien ; mais on voudrait que la maison d'en face se dispensât d'en faire autant. Ce sont quelquefois des courses au clocher stupides, qui épuisent les deux partenaires.

Dans les professions libérales, le spectacle n'est pas moins affligeant ; les « chers confrères » ont parfois entre eux des rivalités féroces. Même constatation dans le monde des artistes.

Ne vous réfugiez pas à la campagne pour y contempler la tranquillité et la paix. Il vous arrive d'y trouver des familles divisées par des haines séculaires ; une malveillance endémique s'y dénote par de nombreux sobriquets. Les habitants nouveaux venus sont épiés. Dans lequel des camps opposés prendront-ils rang ? On tient à le savoir au plus tôt, et on ne fait pas la supposition préalable qu'ils seront peut-être assez habiles pour se soustraire aux cabales.

Certaines petites villes sont des champs clos d'animosité. La médisance y pousse comme la mauvaise herbe entre les pavés, et l'envie, postée aux croisées, guette les passants, masquée par les pots de géraniums et d'hortensias.

L'envie des classes populaires à l'égard des riches qui vivent dans le luxe, instinctive, mais d'abord individuelle et dispersée, a été canalisée par le mouvement socialiste, qui l'a fait arriver sur son moulin politique. Les grands hommes du socialisme n'ont pas trouvé de remède pour sortir les prolétaires de leur misère plus ou moins grande, mais ils se sont servis de cette force de l'envie pour se créer de la clientèle, c'est-à-dire des électeurs. L'envie qu'ils fomentaient s'est toujours accompagnée de haine et ils ont réussi à dresser contre ceux qu'ils appellent les patrons et les capitalistes une opposition qui est numériquement formidable, devant laquelle échouent tous les projets de conciliation.

La politique, la diplomatie et l'armée fourmillent des jeux de l'envie et de la jalousie. Jeux cruels, où l'arrivisme fait bon marché du bien public et des intérêts de la patrie. N'a-t-on pas vu des hommes d'Etat sacrifier leur pays au désir de se défaire d'un rival ? Est-ce que, dans la guerre de 1870, des chefs n'ont pas négligé volontairement de secourir des corps d'armée pour tuer à jamais le prestige d'un rival ? Et, dans la guerre de 1914, à l'état-major des Alliés, que de précautions et d'habileté il a fallu pour ménager la gloire nationale de certains généraux qui ne se décidaient pas d'abord à se plier à un commandement unique !

Sans que les parties intéressées en conviennent, l'envie complique insidieusement les tractations de la politique internationale et l'empêche d'aboutir à la stabilité de la paix générale. Si toutes les puissances ne voulaient vraiment que la paix, elle serait bientôt faite ; mais il en est qui ne souffriraient pas de laisser à telle autre la possibilité d'occuper le premier rang ; leurs représentants agissent de telle sorte que leur propre nation sorte grandie des négociations en cours ; ce n'est pas le *statu quo* qu'ils recherchent ; c'est un *statu quo* qui comporte un avantage pour eux et leur pays. Cette préoccupation adjointe, mélange d'ambition et d'envie, reste l'éternelle fautive note du concert européen.

Sur tous les plans, condition sociale, action politique, relations internationales, l'envie est ainsi notre ennemie, acharnée à ruiner notre aspiration au bonheur. Il faut donc la bannir des divers domaines où elle fausse notre existence. Il faut en renier la maxime : se mettre au-dessus des autres ; il faut la remplacer par ce commandement du Christ : Aimez-vous les uns les autres, qui est le code de la fraternité humaine.

Les événements de France

Le nouveau gouvernement

Une proclamation de M. Doumergue

Paris, 10 février.

M. Doumergue a fait afficher sur les murs de Paris la proclamation suivante :
Citoyens !

J'ai été appelé pour former un gouvernement de trêve, d'apaisement et de justice. Ce gouvernement est constitué. En son nom, je vous invite à accomplir à votre tour votre devoir en renonçant à toute agitation et en plaçant au-dessus de tout l'intérêt de la France et de la République.

Paris, 10 février.

M. Doumergue a présenté ses collaborateurs au président de la République et il a déclaré, en sortant de l'Élysée, que les ministres prenaient le soir même possession de leurs fonctions, et que lui-même s'installait au ministère des affaires étrangères.

Le conseil de cabinet se tiendra ce jour, samedi, à 5 h., et le gouvernement se présentera jeudi prochain devant les Chambres.

Les partis dans le cabinet

Paris, 10 février.

Le nouveau cabinet comprend vingt ministres, dont quatre sénateurs, douze députés et quatre non-parlementaires, qui sont M. Doumergue, le maréchal Pétain, le général Denain et M. Rivollet, président de la Confédération nationale des Anciens combattants.

Les quatre ministres-sénateurs se répartissent en deux membres de la Gauche démocratique, un membre de l'Union démocratique et radicale, un sénateur n'appartenant à aucun groupe.

Les douze ministres députés se répartissent ainsi : cinq radicaux-socialistes, un socialiste de France, deux membres de la gauche radicale, deux républicains de gauche, un du centre républicain, un de la Fédération républicaine.

Le cabinet est le 96^{me} de la troisième République et le septième de la législature.

C'est le deuxième que constitue M. Doumergue.

L'attitude des radicaux-socialistes

Paris, 10 février.

Le parti radical et radical-socialiste a voté, à l'unanimité, un ordre du jour de confiance à M. Herriot, certain que son action, avec celles des collègues du parti au sein du gouvernement de trêve, s'exercera utilement pour la sauvegarde des libertés républicaines et la défense du régime parlementaire.

Délibérant ensuite sur l'invitation de la Confédération générale du travail, le groupe a adopté un ordre du jour précisant que le parti laisse à ses fédérations le soin d'organiser selon les circonstances, en accord avec la Confédération générale du travail, les manifestations qu'elles jugeront utiles pour le salut de la République.

M. Chaulemps a été élu président du groupe radical-socialiste en remplacement de M. Herriot, devenu ministre d'Etat.

La question de la sécurité

Paris, 10 février.

La commission des affaires étrangères a entendu M. Bérenger, qui a fait part à M. Doumergue de la lettre qu'il avait adressée à M. Daladier et par laquelle la commission manifestait son intention très ferme et unanime de ne voir diminuer en quoi que ce soit les forces militaires de la France dans l'état présent du monde.

La commission a entendu également M. Ordinaire faire un exposé sur la situation en Sarre. L'orateur a recommandé au nouveau gouvernement de suivre avec la plus vive attention ce qui se fait actuellement dans ce territoire en vue du prochain plébiscite.

Il conviendra d'assurer par tous les moyens, a dit l'orateur, l'indépendance de cette consultation populaire.

Commentaires

Paris, 10 février.

Commentant la constitution du cabinet Doumergue, le *Matin* écrit que c'est la plus grande concentration qui a été faite.

Pour l'*Echo de Paris*, le gouvernement de salut public éloigne de la France la guerre civile et le spectre de la révolution. C'est la dernière expérience de la légalité parlementaire.

Pour le *Petit Journal*, la tâche de M. Doumergue ne sera pas facile, car le mal est grand et les bons citoyens devront faire preuve de vigilance.

L'atmosphère de Paris

L'agitation au Palais de justice

Paris, 9 février.

Une certaine agitation a régné encore dans la Galerie marchande, au Palais de justice.

Vers 14 h. 30, une affiche a été apposée à l'endroit même où la robe de M. Eugène Prot avait été brûlée. Dans cette affiche, on reprochait à certains membres du gouvernement, avocats, d'avoir taché leur robe du sang français.

Quelques instants plus tard, le bâtonnier, M^e de Saint-Auban, prenait la parole et exhortait les avocats à garder leur calme et leur dignité. Il leur demandait de faire confiance au Conseil de l'ordre, pour les décisions à intervenir et, approuvé par la grande majorité des assistants, enlevait lui-même l'affiche.

La manifestation communiste d'hier soir

Paris, 9 février.

Dès 16 heures, des groupes nombreux se sont réunis place de la République. Du sable a été répandu sur les trottoirs, devant la caserne du château d'Eau, où de nombreux gardes municipaux stationnaient.

Un grand hôtel de la place de la République a mis des locaux à la disposition des autorités pour y établir éventuellement une ambulance.

La foule devient de plus en plus compacte. Plusieurs commerçants baissent les rideaux de fer de leurs devantures.

Plusieurs arrestations sont opérées pour refus de circuler.

Le préfet de police a invité les locataires d'immeubles situés sur la place à clore leurs portes et fenêtres.

Paris, 9 février.

Sauf quelques frottements entre la police et les manifestants qui tentaient de se grouper sur la place de la République, on ne signalait, à 18 h. 30, aucun heurt sérieux.

Toutefois, place de la Bastille et dans certains autres quartiers ouvriers, on assistait à des débuts de cortège. Les communistes se groupaient pour essayer d'atteindre en forces la place de la République, centre de ralliement, et de gagner ensuite l'Hôtel-de-ville.

Sur les grands boulevards, on remarque une grande animation.

A 19 heures, le calme est absolu dans les grandes artères qui cernent la place de la République. Cette place est entièrement dégagée et il semble que le souci du service d'ordre très important, se composant surtout de gardes mobiles à cheval, sera d'empêcher tout cortège de parvenir jusqu'à la place.

Les gardes sont disposés le dos tourné à la place, le mousqueton en bandoulière et forment des groupes extrêmement importants et serrés dans toutes les avenues qui convergent vers la statue de la République.

A 19 h. 30, on ne signalait aucun incident, mais, dans le lointain, on entendait des rumeurs et on discernait quelques mesures de l'Internationale.

Les communistes groupés à Belleville et à Ménilmontant approchent lentement en colonnes assez denses. De petits groupes de manifestants sortis des stations du Métropolitain s'assemblent en cortège et s'avancent vers les premiers barrages.

A 20 h. 30, un groupe nombreux s'avance en cortège vers la place de la République, par le boulevard Magenta, et parvient tout près de la garde mobile. Celle-ci s'ébranle et charge. On entend plusieurs coups de feu. On ramène des blessés qui sont emportés par des voitures militaires. Plusieurs charges se succèdent. Des coups de feu crépitent à nouveau.

Au cours de la bagarre, trois cents arrestations ont été opérées. Il y a eu quelques blessés dont l'état ne paraît pas grave.

Le préfet de police a fait la déclaration suivante aux journalistes : « J'ai voulu être maître de la place de la République, afin d'éviter le ralliement que s'étaient fixé les agitateurs, empêchant de la sorte les cortèges qui s'étaient donné rendez-vous en cet endroit de se masser. Je crois pouvoir dire que, de ce côté, à aucun moment, les manifestants ne pourront atteindre leur but. »

Vers 21 h. 30, plusieurs centaines de manifestants refoulés sont entrés dans le hall de la gare de l'Est, qu'ils ont commencé à saccager. Des forces de police sont intervenues, de même que plusieurs voitures de pompiers.

Un agent a été tué d'un coup de revolver à la tête.

Paris, 9 février.

La colonne de manifestants qui s'était heurtée à des forces de police s'est dispersée dans différents quartiers.

Vers la gare de l'Est, de fortes charges de police, parfois accompagnées de cavalerie, ont eu raison des agitateurs.

Des individus qui tentaient de piller des vitrines ont été amenés aux postes de police. Il y a eu quelques blessés.

Vers la Bourse du travail, les manifestants poussent des cris hostiles. Aussitôt la police arrive sur les lieux et disperse la foule.

Pendant ce temps, la place de la République toujours entourée de la garde mobile, reste relativement calme.

Les manifestants ont tendance à remonter du côté de Belleville et de Ménilmontant.

Au boulevard de Belleville et dans ces quartiers, les communistes tiennent les rues. Des renforts de police y sont envoyés. Quelques bagarres se produisent. On entend des coups de feu. Des fenêtres, on lance des pots de fleurs. Les charges de police deviennent de plus en plus sévères.

Il semble que le nombre total des manifestants est loin d'atteindre 10.000. Des manifestants ont mis le feu à une automobile particulière.

Des incendiaires s'attaquent aux églises

Paris, 9 février.

La police est occupée à disperser les manifestants.

Plusieurs de ces derniers ont tenté de mettre

le feu aux églises Saint-Joseph et Saint-Ambroise, mais les pompiers sont arrivés à temps.

Une colonne d'environ 1500 manifestants s'est dirigée par le boulevard du Temple. Elle s'est heurtée à un double barrage d'agents. Deux agents ont été grièvement blessés. Les gardiens de la paix ont dû faire usage de leurs revolvers, ayant essuyé de nombreux coups de feu.

Les communistes paraissent se diriger vers le boulevard Rochechouart.

Paris, 10 février.

A 22 h 20, la situation restait la même, c'est-à-dire des mouvements isolés violents et brefs autour de la place de la République, en direction des faubourgs extérieurs.

Le préfet de police a déclaré que ses agents empêcheraient les pillages sans aucune pitié.

Vers la Porte Saint-Martin, des charges de police ont jeté sur la chaussée des manifestants qui avaient pris place sur les trottoirs surélevés. Des coups de feu ont été tirés.

A aucun moment, dans la soirée, la police n'a été débordée, aucun barrage n'a été rompu. Des cars automobiles patrouillent dans les rues, et dès qu'on aperçoit un groupe de manifestants le terrain est déblayé vigoureusement. Trop souvent, il reste sur le terrain quelques blessés.

A minuit, la manifestation communiste était à peu près terminée.

A la gare du Nord, 200 manifestants ont été délogés de l'intérieur. A minuit, le préfet de police quittait la place de la République.

Chez les gardiens de la paix, il y a dix-huit à vingt blessés gravement atteints, dont deux inspirent des inquiétudes.

Paris, 10 février.

On compte, du côté de la police, une quarantaine de blessés, dont cinq dans un état grave. Huit cents arrestations ont été opérées.

Les manifestants ont tenté de dresser des barricades en certains endroits, mais ils ont été dispersés. Toute la nuit, des rondes et des patrouilles ont circulé dans les quartiers situés près de la place de la République.

Deux morts

Paris, 10 février.

Un blessé de mardi soir et un de mercredi ont succombé.

Paris, 10 février.

A l'Institut médico-légal, les médecins ont pratiqué les autopsies des onze manifestants tués au cours de l'émeute. L'un d'eux a eu le crâne fracturé, vraisemblablement par une matraque. Tous les autres ont été atteints par des balles de brownings réglementaires. Sur les dix, quatre ont été touchés à la tête, trois à la poitrine et trois dans le dos.

La grève de lundi

Paris, 10 février.

M. Jouhaux a déclaré que le mouvement de grève générale de 24 heures de lundi devait avoir un caractère de puissance et de dignité.

Lille, 10 février.

Les ouvriers mineurs d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais sont invités par leurs fédérations à faire grève lundi et à se rendre en masse, demain dimanche, pour manifester à Lille et lundi à Lens.

Paris, 10 février.

La Fédération des travailleurs des postes public un communiqué disant qu'aucun postier ne prendra son service le 12 février, manifestant ainsi sa volonté de défendre les libertés indispensables aux revendications des travailleurs.

STAVISKY & Cie

Bayonne, 10 février.

Au cours d'un nouvel interrogatoire, Garat a affirmé qu'il n'avait jamais accredité Stavisky auprès de la compagnie d'assurance « La Confiance ».

L'Italie et l'Autriche

Rome, 9 février.

A l'égard du problème austro-allemand, l'Italie vise à éviter tout retour à une apparence même d'action concertée entre Londres, Paris et Rome. Mais quelles que soient les raisons qui lui dictent cette attitude, elle n'en persévère pas moins dans sa politique de sauvegarde de l'indépendance autrichienne. C'est ainsi que divers journaux viennent de répondre avec énergie aux accusations de la presse hitlérienne, reprochant à l'Italie de soutenir un Etat comme l'Autriche actuelle, incapable de vivre et de prospérer.

En Allemagne hitlérienne

Düsseldorf, 10 février.

A la suite de plusieurs incidents, la direction de police de Düsseldorf a interdit aux groupes de la jeunesse chrétienne de manifester en public, de porter des drapeaux ou des insignes spéciaux et de pratiquer comme tels les sports populaires.

L'archevêque de Cologne chez Hitler

Berlin, 10 février.

Le chancelier Hitler a reçu hier matin le cardinal-archevêque de Cologne, avec lequel il s'est entretenu durant deux heures, puis des délégations des villes de Magdebourg et de Dessau venues lui apporter les lettres de bourgeoisie d'honneur de ces villes.

L'AGITATION EN AUTRICHE

Vienne, 10 février.

La situation à Vienne et en Basse-Autriche, hier vendredi, a été, si l'on peut dire, dominée par l'impression causée par la réunion dans la capitale des dirigeants de la Heimwehr. Deux événements politiques dignes d'être notés se sont produits.

En Basse-Autriche, une délégation de la Heimwehr et du Front patriotique s'est rendue auprès du gouverneur de la province, M. Reither, chef des agrariens chrétiens-sociaux, afin de lui remettre les revendications heimwehriennes annoncées il y a quelques jours. La délégation ne fut reçue que par un fonctionnaire de la province. Par la suite, le gouverneur a publié une note officielle constatant qu'il s'agissait d'une tentative d'immixtion d'éléments n'ayant pas de mandat constitutionnel. A la suite de ces faits, les chefs de la Heimwehr, vivement irrités, se sont rendus à la chancellerie, où ils furent reçus par M. Dollfuss. Cet entretien a retardé la réunion du conseil des ministres.

Par ailleurs, une manifestation commune des chrétiens-sociaux et des socialistes s'est produite au conseil municipal de Vienne, lors du débat sur la conversion de l'emprunt en dollars contracté par la commune de Vienne. Cette manifestation est d'autant plus importante qu'on annonce que les Heimwehriens réclament une intervention énergique du gouvernement contre la municipalité viennoise. Le chef de l'opposition chrétienne-sociale, le conseiller communal Kuntschak, parla du nationalisme-social dans son discours et déclara, en faisant allusion de façon significative au groupe heimwehrien, qu'il était nécessaire pour pouvoir travailler en commun au redressement effectif du pays, de faire table rase des oppositions et contrastes d'ordre politique. Ceux qui veulent appliquer par la force leurs idées ne sauraient être utilisés pour le bien de la patrie.

Or, poursuivit M. Kuntschak, dans une question qui est de nature à profiter à la municipalité de Vienne, les chrétiens-sociaux viennois entendent mêler leurs bulletins de vote à ceux des socialistes, alors qu'un monde les en sépare par ailleurs. L'orateur termina au milieu des applaudissements du public massé sur les tribunes, par les mots de « Vive la cité de nos pères et vive notre patrie ! »

Vienne, 10 février.

Après avoir été, en quelque sorte, éconduits par le gouverneur de Basse-Autriche, M. Reither, les dirigeants de la Heimwehr se sont rendus auprès du chancelier Dollfuss. Le service de presse de leur organisation annonce que la direction de la Heimwehr a présenté les revendications suivantes aux organes compétents de Basse-Autriche : constitution d'un gouvernement autoritaire composé uniquement de représentants des associations patriotiques. La force publique sera concentrée entre les mains des membres du comité national qui ne doit être composé que de représentants des associations précitées. De plus, la Diète de Basse-Autriche devra être ajournée jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution.

Les titulaires de fonctions officielles dans les communes appartenant au parti marxiste devront être relevés. Il en est de même pour tous les éléments hostiles à l'Etat. Le programme développé par le chancelier le 11 septembre doit servir de base au développement de la situation.

Il y a lieu de faire remarquer à ce propos que les Heimwehriens ne représentent qu'une minorité en Basse-Autriche.



M. STUMPF
Landeshauptmann du Tyrol.

NOUVELLES DIVERSES

Le comité ministériel britannique du désarmement a tenu, hier matin, vendredi, une courte réunion ; rien n'a encore été décidé en ce qui concerne le départ de M. Eden pour Paris, Rome et Berlin.

Hier matin sont arrivés à Cannes (Alpes Maritimes), par train spécial, le roi et la reine du Danemark.

On confirme à Londres que les mesures britanniques de rétorsion contre la réduction des contingents anglais par le gouvernement français entrèrent en vigueur lundi soir, à minuit.

L'incident des valises de l'ambassadeur de France à Berlin

On se souvient que, dans la première quinzaine de janvier, un certain nombre de journaux suisses s'étaient faits l'écho d'un désagréable incident arrivé en Allemagne à M. François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin. Son auto, disait-on, avait été arrêtée par des « nazis », fouillée, ses valises ouvertes, leur contenu dispersé sur la chaussée, et l'ambassadeur obligé de ramasser lui-même, avec l'aide de son chauffeur, papiers et vêtements, éparpillés dans la boue.

On s'étonna que le gouvernement français n'eût pas immédiatement demandé des excuses à Berlin et la punition des coupables.

Il y a eu, en effet, un incident désagréable pour M. François-Poncet. L'ambassadeur s'est trouvé traverser une zone occupée par des troupes d'assaut hitlériennes. On arrêta plusieurs fois sa voiture ; mais, sur la présentation de sa carte, il put aussitôt continuer son voyage. Cependant, il eut finalement affaire à un chef de section moins commode, qui prétendit procéder à une visite de ses bagages. M. François-Poncet descendit de voiture et se fit conduire chez l'officier dont dépendait le chef de section. L'officier lui fit des excuses et annonça que son subalterne serait puni. Pendant ce temps, les « nazis », qui avaient inspecté le contenu des valises, s'étaient immédiatement mis en devoir d'en ranger de nouveau complètement le contenu.

Mais l'ambassade française de Berlin n'en fit pas moins une démarche officielle pour saisir de l'incident le gouvernement allemand. Celui-ci présenta des excuses et destitua le chef de section indiscipliné.

M. François-Poncet avait ainsi toute satisfaction. Le gouvernement français n'eut pas à intervenir.

L'incident n'était d'ailleurs pas récent. Il datait du mois de septembre. Cela explique pourquoi le gouvernement français n'a pas agi en janvier lorsque des journaux suisses avaient raconté l'affaire d'une façon corsée et avec des détails fantaisistes, qu'ils avaient empruntés à des hebdomadaires français.

Les auteurs du mouvement séditionnaire espagnol

Madrid, 9 février.

Le Tribunal suprême a rendu, jeudi, son verdict dans le procès des militaires inculpés dans le mouvement séditionnaire du 10 août 1932, à Séville. Sept officiers, dont le général Gonzalès, sont condamnés à 12 ans de prison ; 31 inculpés ont été acquittés.

Election anglaise

Cambridge, 9 février.

Une élection complémentaire qui a eu lieu dans la circonscription de Cambridge a donné les résultats suivants : est élu par 14,896 voix le commandeur Tufnell, conservateur. Obtiennent 12,176 voix le docteur Wood, travailliste, et D. Mac Fadyen, libéral, 2023.

A la dernière élection, la majorité conservatrice sur les travaillistes avait été de 14,795 voix.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La tempête sur le Danemark

La tempête qui a soufflé jeudi sur le Danemark avait l'ampleur d'un ouragan. Les dommages ne peuvent encore être évalués. Des milliers de maisons ont été endommagées. Incalculable est le nombre des arbres brisés, des moulins et des cheminées abattus.

L'ouragan a fait cinq morts et un grand nombre de blessés.

A Copenhague, quantité de piétons et de cyclistes renversés par la violence du vent ont dû se faire soigner par les médecins. Le trafic ferroviaire a été en partie désorganisé, les voies étant obstruées par un grand nombre d'arbres renversés par la tempête. De nombreux bateaux ont coulé.

Un vapeur suédois, dont l'équipage a pu être sauvé, s'est échoué près de Thybrorœn. Dans le port de Copenhague, un vapeur de 5000 tonnes a rompu ses amarres et ce n'est que plusieurs heures après qu'il a pu être ramené dans le port.

Touristes imprudents

Deux époux en séjour dans la région des Riesengebirge (centre de l'Allemagne), qui, malgré les avertissements, avaient entrepris une excursion, se sont égarés pendant la nuit dans la forêt. La femme s'affaissa d'épuisement ; son mari voulut lui porter secours, mais il s'égarait à nouveau. La femme fut retrouvée morte et le mari est gravement malade.

Le froid au Canada

Le froid qui sévit au Canada et dans la région du nord des Etats-Unis s'intensifie. La ville de New-York a enregistré 25 degrés au-dessous de zéro. C'est la température la plus basse enregistrée depuis la création du bureau météorologique.

Fasciste tué en Espagne

Hier vendredi, un étudiant qui lisait un journal fasciste a été tué d'un coup de revolver par un jeune socialiste. L'agresseur a été arrêté.

La Banque nationale suisse

Le rapport de la direction générale sur l'activité de la Banque nationale suisse en 1933 relève notamment que, durant cette année, l'économie mondiale a offert un sombre tableau. Si parfois des symptômes d'amélioration se sont manifestés, des perturbations ne tardaient pas à surgir dans les domaines économique, monétaire ou politique.

L'abandon de l'étalon-or par les Etats-Unis d'Amérique, le fait que l'Allemagne a quitté la conférence du désarmement et s'est retirée de la Société des nations, l'extension et l'aggravation des restrictions de change entravèrent le mouvement international des marchandises et la circulation des capitaux et augmentèrent les causes de désaccord entre les peuples.

Toutefois les chiffres du commerce mondial ne sont pas tombés davantage depuis le printemps, mais ils varient encore dans d'étroites limites et ont atteint un peu plus du tiers de ceux qu'ils notaient en 1929.

Les différents Etats ont continué la lutte contre la crise en se livrant à de multiples interventions dans l'activité économique : interdiction ou limitation des importations, élévation des droits de douane, soutien des prix, contrôle des changes et manipulations monétaires. La suspension de l'étalon-or décrétée par les Etats-Unis d'Amérique, le 19 avril 1933, est l'événement le plus important et aussi le plus regrettable intervenu dans le domaine monétaire.

Le rapport s'occupe ensuite de l'échec de la Conférence économique mondiale de Londres et rappelle que le 8 juillet 1933 à Paris, les banques d'émission de la Belgique, de la France, de l'Italie, de la Hollande, de la Pologne et de la Suisse ont signé un accord aux fins de défendre le régime de l'étalon-or et de s'entraider dans la lutte contre la spéculation sur les changes. Parmi les œuvres issues de la coopération internationale, il y a lieu de mentionner l'aide financière à l'Autriche, sous forme d'un emprunt extérieur de 300 millions de schillings. La Suisse a participé à l'action de secours en accordant à l'Autriche un prêt de 8 millions de schillings-or, sous forme d'une avance de la Confédération. Une partie de l'emprunt international, émis en faveur de l'Autriche en été 1933, a servi au remboursement du montant de la participation de la Banque nationale suisse au crédit qu'un groupe de banques d'émission avait ouvert à la Banque nationale d'Autriche au printemps 1931, sous le patronage de la Banque des règlements internationaux.

Le rapport déclare ensuite que dans de nombreuses branches de l'économie suisse, le mouvement de recul a cessé. Cependant presque tous les indices de reprise proviennent des mesures de soutien et de protection appliquées aux industries travaillant pour le marché national. Un redressement durable de notre économie ne saurait intervenir avant que nos industries d'exportation, parmi lesquelles on peut ranger jusqu'à un certain point l'agriculture, aient reconquis, au moins en partie, les marchés qu'elles ont perdus ou aient trouvé de nouveaux débouchés.

Le rapport parle ensuite de l'amélioration de la balance commerciale de la Suisse, amélioration qui est de 200 millions de francs en chiffre rond, dit que le nombre des chômeurs a quelque peu diminué et que la situation du travail est relativement satisfaisante en comparaison des autres pays. Le rapport fait ensuite allusion à la nouvelle orientation donnée à la politique commerciale extérieure de la Suisse, dans le sens du trafic de compensation et relève l'importance pour toute la politique économique suisse du rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements.

La situation des industries suisses a varié suivant les branches. Les industries travaillant pour le marché indigène ont été en général bien occupées, tandis que la plupart des industries d'exportation ont dû lutter sans répit contre de grandes difficultés. L'index des prix des produits agricoles est, en moyenne annuelle, inférieur à celui de 1932. Le tourisme continue à souffrir des conjonctures économiques défavorables. Très souvent, l'affaiblissement du pouvoir d'achat, le nationalisme et les restrictions de change ont retenu les étrangers loin de notre pays. Cependant, le chiffre des visiteurs s'est légèrement relevé par rapport à l'année précédente.

Les perturbations d'ordre monétaire, la contraction du commerce mondial, la diminution des demandes de crédit de la part de l'économie indigène, un certain changement dans la répartition des placements dans l'économie privée et publique ont entraîné le recul de la somme du bilan des banques, en particulier auprès des grandes banques. Les étrangers ont rapatrié une partie des fonds qu'ils avaient déposés dans notre pays pour diverses raisons. Le rapport mentionne encore que trois grandes banques ont réduit leur capital-actions, et que dans deux cas (Banque d'escompte suisse et Banque populaire suisse) la réorganisation n'a pu se faire qu'avec l'appui de la Confédération.

Après avoir passé en revue la situation des bourses, l'état des finances de la Confédération, des cantons et des communes, la situation des Chemins de fer fédéraux et celle des marchés monétaires internationaux, le rapport fait remarquer que, en 1933, la Banque nationale n'a eu

aucune raison de modifier les principes de sa politique d'escompte. Le crédit de la Banque d'émission a été peu mis à contribution.

Au mois de février, en réduisant le taux des avances sur nantissement, la Banque nationale s'est demandée si elle ne devait pas abaisser également le taux de l'escompte. Mais ce dernier est déjà fort bas et une nouvelle réduction n'aurait pu provoquer un réveil de l'activité économique ni une diminution des taux de l'intérêt. Le 8 février 1933, en ramenant de 3 à 2 1/2 % le taux des avances sur nantissement, la Banque nationale croyait rendre possible l'obtention de crédits à court terme aux conditions les plus favorables, en accordant des avances sur obligations aux personnes et aux établissements qui ne pouvaient se procurer des disponibilités par voie d'escompte, faute d'effets appropriés. Ces facilités de crédit étaient destinées avant tout aux milieux économiques qui n'étaient pas à même de profiter du crédit d'escompte à bon marché.

Au cours de l'exercice, la Banque nationale s'est tenue fermement à la politique de l'or et des devises que lui prescrit la loi. Tandis que, durant ces dernières années, elle avait accepté, pour enrayer la hausse du franc suisse, les devises qui affluaient dans notre pays, elle en a cédé en 1933, afin de maintenir le franc suisse au-dessus du point de sortie de l'or ; elle a procédé ainsi tout d'abord en mars, quand la crise bancaire américaine a éclaté, puis dans la période d'avril au début de juillet, lors de l'attaque dirigée contre notre devise. Le rapport renvoie alors à la déclaration du Conseil fédéral, qui dit qu'il ne saurait être question pour la Suisse d'abandonner l'étalon-or. Il fait allusion aussi aux attaques menées par la spéculation étrangère contre le franc suisse, attaques qui furent repoussées, et relève que de nouvelles entrées d'or en Suisse ont été enregistrées à partir de la mi-septembre.

Le rapport met en garde également contre la thésaurisation et constate à ce sujet que, selon les relevés de la Monnaie fédérale, les pièces d'or de frappe suisse, en circulation à fin 1933, représentent un montant de 447 millions de francs, dont 235 millions seulement se trouvent dans les caisses de la Banque nationale. Le solde, pour autant qu'il n'a pas été refondu ou acquis par l'étranger est dispersé un peu partout dans le pays.

Lorsque le dollar se sépara de l'or, il y eut aussi en Suisse des voix qui préconisèrent l'abandon de l'étalon or pour des raisons d'ordre économique. La détresse de nombreux débiteurs, d'une part, et les difficultés de l'industrie d'exportation, d'autre part, gagnèrent des partisans à cette idée. Le fait que certains pays, entre autres le Japon, tirent un avantage évident de leur monnaie dépréciée paraissait donner raison aux partisans de la dévaluation. Mais la concurrence nipponne sur le marché mondial ne résulte pas seulement de ce que la valeur du yen a été réduite aux deux cinquièmes de la parité or. Si le Japon peut vendre ses produits à des prix qui sont bien inférieurs au prix de revient des produits européens, c'est surtout parce que la situation des ouvriers est infiniment moins favorable dans cet Etat qu'en Europe en ce qui concerne la durée du travail, les salaires et l'assistance sociale.

D'autres pays, la Scandinavie et le Canada, par exemple, ont dû détacher leur monnaie de l'or, du fait qu'ils sont solidaires de l'Angleterre, respectivement des Etats-Unis d'Amérique, au point de vue économique. Mais ces expériences ne sauraient nous fournir des enseignements applicables à la Suisse puisqu'elles ont été effectuées dans des pays dont la structure économique est d'une tout autre nature que celle du nôtre. La Suisse est pauvre en matières premières et en denrées alimentaires. En dévaluant sa monnaie, elle devrait payer proportionnellement plus cher toutes les marchandises qu'elle achète à l'étranger ; en d'autres termes, il lui faudrait renoncer à l'avantage que lui vaut le fait d'être un pays à étalon or. Il résulterait de cet état de choses une hausse des prix et du coût de la vie.

Le rapport de la Banque nationale dit encore que les autorités fédérales et le conseil de banque condamnent la monnaie franche et que les requêtes présentées de divers côtés pour demander l'autorisation d'une sorte de monnaie franche ont été repoussées.

La frappe des écus d'argent a cessé jusqu'à nouvel ordre au cours de l'exercice avec l'achèvement de la frappe d'un montant de 100 millions de francs en écus d'un modèle réduit.

En 1933, la circulation des billets de la Banque nationale suisse a subi un certain recul, surtout par suite du reflux de billets qui se trouvaient en possession de ressortissants allemands ; cependant, comme on continue à thésauriser, surtout à l'étranger, elle se tient encore à un niveau exceptionnel. Les grandes coupures (1000 et 500 fr.), spécialement utilisées pour la thésaurisation, formaient le 38,2 % de la circulation totale à fin 1932 ; cette proportion toutefois s'est réduite à 35,7 % à fin 1933.

Au cours de l'exercice, la couverture de la circulation fiduciaire n'est plus remontée au même niveau que l'année dernière ; cependant, en moyenne annuelle, les billets de la Banque nationale suisse étaient encore couverts à raison de 147 % par de l'or. Si l'on ajoute aux billets les engagements à vue, le pourcentage de couverture par de l'or et des devises or est

de 96 %. Il n'a subi qu'une modification à peine perceptible, puisque la diminution de l'encaisse-or, survenue au printemps et en été, avait pour contre-partie une réduction correspondante des engagements à vue. Durant toute l'année, la liquidité de la Banque nationale est restée extrêmement favorable.

Le ralentissement de l'activité économique se reflète aussi dans le mouvement des règlements en numéraire. L'augmentation du mouvement des comptes de virement résulte moins de la situation économique du pays que des transactions en or et en devises effectuées par les banques. Le mouvement des comptes de chèques postaux s'est maintenu au même niveau que l'année dernière, tandis que celui des Chambres suisses de compensation est inférieur au chiffre déjà faible qu'il accusait l'année passée.

AU GRAND CONSEIL VALAISAN

On nous écrit :

Après avoir été élu par 93 voix sur 99 bulletins délivrés M. le député Camille Pouget comme juge cantonal, le Grand Conseil s'est occupé, jeudi, du projet de décret portant réduction des traitements des fonctionnaires et employés de l'administration cantonale, de la Banque cantonale, de la police cantonale et du corps enseignant primaire.

Le projet prévoit une réduction générale de 6 % sur tous les traitements payés par la Caisse d'Etat. Toutefois, 2000 francs sont exonérés de la réduction ; au surplus, pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans, il est prévu 1/3 % d'exonération, c'est-à-dire qu'un employé ayant un enfant verra son traitement abaissé de 5, 5 % au lieu de 6 ; pour deux enfants 5 % et ainsi de suite. La réduction tient donc compte des charges de famille, ce qui est équitable.

La discussion du projet de décret n'a pas été sans soulever diverses objections. Quelques députés auraient désiré que le peuple fût consulté sur la réduction des salaires. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, qu'il eût voté à une très grande majorité, comme l'a fait le Grand Conseil.

D'autres parlementaires ont émis l'avis que les employés de la Banque cantonale — Banque d'Etat — et le personnel enseignant ne soient pas touchés par la baisse des salaires.

Finalement, le point de vue d'une réduction générale, atteignant tous les employés émergeant au budget de l'Etat, fut adopté.

Pour le personnel enseignant, qui n'est occupé que six ou huit mois annuellement, l'exonération a été portée de 1000 à 1200 francs. La réduction des traitements procurera environ 110.000 francs à la caisse cantonale. Le décret aura effet rétroactif au 1er janvier 1934.

La session se terminera samedi matin.

L'ordre à Zurich

Le Conseil d'Etat zuricois a pris des dispositions pour la protection de l'ordre public. Aux termes de ces dispositions, les formations de défense et d'attaque des partis politiques, ainsi que les groupes analogues, sont interdits. Sont également interdits de nuit les cortèges et les assemblées publiques. Les autorités peuvent toutefois, en certains cas, autoriser ces manifestations.

Les infractions à ces dispositions seront punies par des amendes allant jusqu'à 500 fr. Les armes et la munition seront confisquées. Les étrangers coupables d'infractions seront expulsés.

Le Conseil d'Etat a en outre publié un décret sur la collaboration de la police cantonale et de la police municipale pour le maintien de l'ordre.

Echos de partout

Nouveau millionnaire cordial

Bayonne a toutes les chances. La ville chère à Stavisky possède un des heureux gagnants du lot d'un million de la sixième tranche. C'est un M. Lahitton, tenancier d'un bar, rue des Tonneillers, au « Petit Bayonne ». Le gagnant a immédiatement fermé sa boutique et pris le train pour Paris. En partant, il a placardé sur la porte de son bar une affiche ainsi conçue :

« Aux amis ! Lahitton est heureux d'annoncer à ses bons amis, à ses clients, qu'il vient de gagner un million à la Loterie. Il part pour Paris. Il ne s'occupe pas de Tissier, ni de Garat, il ne va pas à Paris pour manifester. Non, il part tout simplement pour aller toucher son lot ; et, quand il sera de retour chez lui, il n'aura le champagne à tous les copains. »

Mot de la fin

— On dit que c'est Frot qui a été le mauvais génie de Daladier.

— Oui, Daladier est mort de s'être frotté.

BALE Ecole de commerce Widemann
Cours de langue allemande 1340-0
Cours supérieur de commerce
Entrée mi-avril

Nouvelles religieuses

Lettres pastorales de carême

La lettre pastorale de S. Exc. Mgr Bieler, évêque de Sion, traite du motif de notre Rédemption : l'amour de Jésus-Christ pour l'humanité. Cette thèse abonde en preuves théologiques et en exemples tirés de l'Evangile et de la vie des saints.

Les applications pratiques n'y manquent pas. C'est ainsi que, à propos de l'affection mal comprise de certains parents pour leurs enfants : le Pasteur de l'Eglise de Sion leur dit :

« Parents, aimez vos enfants et prenez soin d'eux, mais n'oubliez jamais qu'ils vous sont un trésor confié par Dieu. Ils sont créés pour le Ciel et, dès lors, vous avez l'obligation de les préserver des dangers du mal et de leur montrer en paroles et en actes le chemin du bien. En manquant de surveillance, en laissant dans leurs mains des livres pernicieux, en leur permettant de fréquenter les théâtres et les cinémas et la compagnie d'amis ou d'amies d'une vertu douteuse, vous vous chargez la conscience en mettant en cause le bonheur éternel de vos enfants. Si vous les envoyez en service ou en apprentissage chez des maîtres où leur foi est menacée, si vous les autorisez à s'affilier aux sociétés et groupements ennemis de l'Eglise, si vous les détournez de leurs devoirs de religion, ou si encore vous leur conseillez d'accepter un emploi grassement payé, mais dangereux pour leur âme ; si vous donnez votre consentement à ce qu'ils fassent un mariage qui, devant Dieu et l'Eglise, ne puisse être reconnu, acte par lequel ils s'excluent eux-mêmes des sacrements, vous vous révoltez contre Dieu et vous travaillez directement à la perte éternelle de vos enfants. »

La lettre pastorale de S. Exc. Mgr Burquier, évêque de Bethléem, Abbé de Saint-Maurice, aux fidèles de sa juridiction, est consacrée à la paix. Elle démontre avec éloquence la nécessité de la religion, qui fait recouvrer la paix de l'âme et donnerait à la société humaine une paix sûre et durable.

« Aussi, dit Mgr Burquier, vous qui aspirez à la fin de la crise mondiale, à la pacification des esprits, à la bonne entente des nations, à l'union des cœurs, recourez aux principes chrétiens, à la direction de l'Eglise, à la voix du Souverain Pontife, comme vous feriez, en pleine tempête, vous confiant à la garde du pilote dont la science, le dévouement, l'expérience vous conduiront au port. »

Tribunaux

Les annonces et la concurrence

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

Un négociant qui exploite à Bienne un commerce de bonneterie avait fait paraître dans divers journaux, en mai 1933, une annonce dans laquelle il recommandait sa maison et particulièrement certains articles tenus par elle. Au bas de l'annonce, on lisait la phrase suivante : « Celui qui achète de la marchandise étrangère dans les bazars contribue au chômage. X vend de la marchandise suisse de premier qualité. »

Dans la même rue se trouve un bazar qui vend également des articles de bonneterie. Les dirigeants de cette entreprise se considèrent comme visés par l'annonce ci-dessus mentionnée, qui leur avait causé, estimaient-ils, un préjudice en leur nuisant auprès de la clientèle. Ils intentèrent dès lors, le 1^{er} septembre, une action en dommages-intérêts contre la maison X, à laquelle ils réclamaient un montant de 5000 fr.

Le Tribunal de commerce de Bienne a rejeté l'adite action, et le Tribunal fédéral, auquel un recours avait été adressé contre cette sentence, vient de la confirmer.

L'action était basée sur l'article 48 du code des obligations, qui a la teneur suivante : « Celui dont la clientèle est diminuée ou qui est menacé de la perdre par l'effet de publications erronées, ou d'autres procédés contraires aux règles de la bonne foi, peut actionner l'auteur de ces manœuvres en cessation de celles-ci et lui demander, en cas de faute, la réparation du préjudice causé. » Les propriétaires du bazar ont vu un acte de concurrence déloyale dans l'affirmation de l'intimée aux termes de laquelle les bazars vendent surtout de la marchandise étrangère. Mais le Tribunal de commerce a répondu avec raison que le nom des demandeurs n'était pas du tout cité dans l'annonce, qui ne les visait donc pas spécialement. D'autre part, le Tribunal a considéré comme de notoriété publique le fait que les bazars vendent proportionnellement plus de marchandises étrangères que les commerces de détail. D'ailleurs, les demandeurs n'ont pas pu prouver que l'intimée vendait elle-même une grande quantité de marchandises de provenance étrangère, contrairement à ce qu'elle annonçait. Au contraire, il a été établi, lors de l'enquête effectuée par les soins du Tribunal de commerce, que l'intimée ne vend des articles étrangers que lorsqu'elle n'a pu se procurer de la marchandise suisse de même qualité.

Ni sur un point, ni sur un autre, on ne pouvait donc dire que des renseignements inexacts avaient été donnés ou qu'on avait cherché à discréditer un concurrent par des critiques injustifiées.

Il y a lieu de faire remarquer en terminant que l'annonce incriminée n'est au reste qu'un épisode de la lutte violente qui met aux prises actuellement les bazars et les détaillants.

—ld

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Demain, dimanche, pour le championnat suisse de football, second tour, en ligue nationale, Zurich sera opposé à Chau-de-Fonds (résultat du premier tour : 2 à 1 pour les Neuchâtelois) ; Blue-Stars, à Berne ; Bâle, à Locarno 3 à 3) ; Bienne, à Grasshoppers (1 à 1) ; Young-Boys, à Young-Fellows (2 à 1) ; Nordstern, à Servette (1 à 0), et Urania-Genève, à Lausanne-Sports (3 à 0).

En première ligue, championnat et coupe-challenge marqueront un temps d'arrêt. Un seul match, qui mettra aux prises Saint-Gall et Juventus.

La coupe du monde

Le premier tour de la coupe du monde sera disputé le 27 mai. Aussi ces prochains dimanches donneront-ils lieu à une multitude de matches éliminatoires parmi lesquels nous relevons :

11 mars : Luxembourg-Allemagne, Espagne-Portugal.

15 mars : Egypte-Palestine.

18 mars : Turquie-Palestine, Portugal-Espagne, Italie-Grèce et Bulgarie-Hongrie.

25 mars : Irlande-Belgique.

En avril, nous aurons entre autres : Hollande-Irlande, Luxembourg-France, Roumanie-Yougoslavie (groupe de la Suisse), et Belgique-Hollande.

A Rome, trois jours avant le premier tour de la coupe, les Etats-Unis seront opposés au vainqueur du groupe Haïti-Cuba-Mexique.

Le championnat du monde de hockey sur glace

Hier vendredi, à Milan, pour le championnat du monde de hockey sur glace, l'Allemagne a battu la Tchéco-Slovaquie par 1 but à 0. Ainsi le programme des demi-finales, qui se disputeront aujourd'hui, samedi, sera le suivant : Suisse-Canada, Allemagne contre Etats-Unis.

Les cyclistes suisses à l'étranger

Le champion du monde amateur Egli (Suisse) s'est inscrit pour le tour des Flandres, grande course cycliste qui se disputera le 18 mars prochain. Le tour des Flandres ne porte à son palmarès qu'un coureur qui ne soit pas belge : le Suisse Henri Suter.

Les six-jours d'Anvers

Hier soir, vendredi, a commencé la première course cycliste de six jours d'Anvers. Parmi les équipes inscrites, citons : Debaets-Letourneur (Belge-Français), Linari et Di Paco (Italie), Schœn-Richli (Allemagne-Suisse), Buysse-Denaef (Belges).

Le tour de Suisse à la marche

Un comité ayant à sa tête les directeurs du journal *Le marcheur suisse*, à Lausanne, vient de se constituer, en vue de l'organisation d'une grande épreuve de propagande autour de la Suisse, sur une distance d'environ 1000 km., en 7 étapes.

Cette importante manifestation sera la plus longue d'Europe. En voici l'itinéraire : Lausanne, Vevey, Montreux, Villeneuve, Aigle, Bex, Saint-Maurice, Sion, Sierre, Louèche, Viège, Brigue, Airolo, Claro, Bellinzona, Bellinzona, Coire ; Coire, Wallenstadt, Rapperswil, Meilen, Zurich ; Zurich, Baden, Liestal, Delémont, Moutier, Tavannes, Bienne, Neuchâtel ; Neuchâtel, Colombier, Boudry, Saint-Aubin, Grandson, Yverdon, Orbe, Vallorbe, Le Pont, Le Lieu, Bière, Gimel, Nyon, Genève ; Genève, Nyon, Rolle, Morges, Lausanne.

Nous reviendrons sur cette manifestation, dont le succès paraît certain.

Pour la langue française

Quand on cherche le sens du verbe *oblitérer*, on songe immédiatement à l'opération de la poste qui frappe avec un tampon à l'encre grasse le timbre apposé sur une lettre pour qu'il ne puisse plus servir. Mais nous sommes ainsi un peu loin du sens d'*oblitérer* qui signifie effacer, car le tampon de la poste n'efface rien ; il salit.

On a le vrai sens d'*oblitérer* dans ces expressions : « La succession du soleil et de la pluie a oblitéré cette inscription funéraire... Les traits de ce dessin se sont malheureusement oblitérés. »

Pour expliquer l'oblitération postale, il faut dire que l'encre du tampon efface les traits de la vignette, ainsi que cela avait principalement lieu lorsqu'on se servait d'un tampon qui faisait sur le timbre un lourd pointillé qui le défigurait.

Le mauvais sort a voulu qu'*oblitérer* fût employé souvent dans un sens qu'il ne comporte pas naturellement. Un médecin dira, par exemple : « Vous avez le canal des larmes oblitéré », pour « obstrué ». Un naturaliste dira : un organe « oblitéré » pour un organe disparu.

Un prédicateur dira bien : « L'habitude de la faute oblitére la conscience... Une conscience oblitérée », parce que c'est le mot *oblitérer* pris au figuré. L'habitude de la faute efface la conscience, comme les intempéries effacent les lettres d'une inscription.

A propos d'un centenaire de musique sacrée

F.-X. Witt, fondateur des Céciliennes

La valeur de l'artiste

Au point de vue théorique, Witt était un érudit des choses de la liturgie, de l'histoire de la musique et de l'art en général. Il lisait énormément et prenait de copieuses notes. Il écrivait beaucoup et avec une grande facilité ; d'autre part, sa parole enflammée instruisait et enthousiasmait. Sa connaissance et sa mémoire des œuvres musicales, religieuses et profanes, tenaient du prodige. Un exemple : depuis l'âge de 14 ans, il avait retenu environ 300 messes et autant de motets, dont, à la fin de sa vie, sans les avoir jamais revus, il aurait pu rétablir sur le champ la partition ou n'importe quelle voix.

Au point de vue pratique, il avait hérité de la prestigieuse baguette de directeur de son maître Schrems, élément précieux de victoire pour sa cause réformatrice. Les nombreuses exécutions qu'il dirigea subjuguèrent ses auditeurs et lui valurent des articles extraordinairement élogieux des meilleurs critiques musicaux, tant il mettait dans sa direction d'intelligence, de sentiment, de feu et d'énergie. Cette constatation d'autant plus de valeur qu'il s'agissait d'exécutions d'œuvres de plain-chant ou de polyphonie n'ayant plus depuis longtemps les faveurs du public. « Un royaume pour un bon directeur », aimait à répéter Witt. Mais il affirmait aussi : « Rien ne montre plus clairement la décadence de la musique catholique que le manque de répétitions ; sans répétitions, pas de bonnes exécutions ! » Et quelles répétitions que les siennes, conduites avec la méthode, l'ordre, l'exactitude, le sérieux qui le caractérisaient ! Il demandait de ses chanteurs, même avant une répétition, un quart d'heure de silence, afin de se recueillir et de se bien pénétrer de leur sublime tâche de chanter les louanges de Dieu.

Witt, compositeur, fut d'une rare fécondité. Innombrables sont ses compositions de circonstances, dispersées aux quatre vents du ciel, sans avoir été jamais gravées. Que de fois il lui arrivait de composer instantanément le morceau demandé par un solliciteur, qu'il n'avait pas le cœur de renvoyer les mains vides ! Quant à ses compositions imprimées, leurs numéros d'ordre vont jusqu'à 51, dont 33 messes de *Requiem*, 4 cahiers de « Cantus sacri », des graduels et des offertoires pour toute l'année ecclésiastique, des lamentations et des *Improperia*, 2 séries d'antiphones mariales, 6 *Te Deum*, 15 litanies, 1 *Lauda Sion* et 1 *Stabat*, des motets, etc., etc.

Sur Witt compositeur, les jugements vont d'un extrême à l'autre. Quelques-uns l'ont proclamé le Palestrina du XIX^{ème} siècle et ont prêté à ses œuvres l'immortalité palestrinienne. A l'opposé, plusieurs partagent l'opinion d'Otto Sprung dans son ouvrage sur la *Musique catholique* : « Witt ne fut qu'accessoirement compositeur ; il manque par trop de haute technique ; ses pensées musicales, même les meilleures, ne sont pas développées avec le fini désirable. »

Entre ces deux extrêmes, il y a lieu, croyons-nous, de s'en tenir au jugement pondéré de Karl Weinmann, ami de Witt et son troisième successeur à la présidence générale du Cécilienverein : « Souvent, Witt fut amené à écrire rapidement pour remédier au défaut de compositions véritablement appropriées aux exigences du culte... Ne nous étonnons donc pas si, dans le nombre considérable de ses œuvres, il y en a beaucoup qui n'ont qu'une valeur médiocre. Mais il y en a aussi de remarquables par la construction solide, la vie mélodique et l'accent dramatique. Witt possédait un style original, on ne saurait le nier, et lui-même avait conscience de ce caractère tout personnel de son art. Il écrivait encore le jour même de sa mort : « En ce qui me concerne spécialement, je prétends que mon style est mon bien propre. Il s'est formé par mon éducation artistique. Je n'ai jamais voulu copier personne. Je n'hésite pas à affirmer qu'avant moi mon style n'existait pas... Mon style n'est peut-être pas sans défauts, mais il est bien à moi. » Par ailleurs, la valeur intrinsèque des compositions de Witt a été louée par la triade musicale bien connue et quelque peu capable d'appréciations compétentes : Wagner Bülow, Liszt. Ce dernier disait même un jour à Witt, avec qui il était en relations d'amitié et de correspondance : « Laissez donc les gens vous dénigrer et vous piller, et écrivez-nous vingt belles mesures, comme vous l'avez fait si souvent. »

De Witt, réformateur et « agitateur » cécilien, nous reparlerons au cours de la présente année. Qu'il suffise, aujourd'hui, de noter que ses revues et son œuvre céciliennes ont provoqué des revues et des groupements semblables en Hollande, en Belgique, en Angleterre, aux Etats-Unis d'Amérique, en Italie et jusqu'en France. Un tel hommage d'imitation rendu à Witt est déjà significatif. Il y a plus et mieux. A qui suit de près les livres et les articles, résultats et stimulants tout à la fois du magnifique essor liturgico-musical contemporain, et à qui vient de lire la biographie de F.-X. Witt par A. Walter, une similitude frappante d'idées ne peut échapper, idées dont la priorité appartient évidemment, et pour cause, au valeureux champion

cécilien. D'autre part, s'il est vrai que ce mouvement liturgico-musical est issu en bonne partie du *Motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée, il est non moins vrai qu'une nouvelle similitude, tout aussi frappante et indéniable que la précédente, existe entre les dispositions essentielles du document pontifical et les statuts de l'Association de Sainte-Cécile élaborés par le pieux chanoine Witt. Voilà des faits, et des faits qui comptent. Les détracteurs de Witt et du « cécilianisme » les connaissent-ils ? En tout cas, il ne faut ni les ignorer ni les méconnaître quand on veut être juste envers le grand restaurateur de la musique sacrée qu'a été François-Xavier Witt. E.-S. Dupraz.

AUTOMOBILISME

Le grand-prix de Suisse

Avant-hier, jeudi, a eu lieu la séance de formation de la Société du circuit de Berne qui, comme on le sait, a pour tâche d'aménager aux portes de la ville fédérale le triangle de routes où se disputera, cet été, le grand-prix de vitesse.

Les crédits du gouvernement bernois ont été votés et il a été décidé de commencer immédiatement les travaux qui occuperont un nombre considérable de chômeurs.

Les premières inscriptions à cette course sont parvenues au secrétariat du grand-prix. En tête de liste, vient le coureur français Etancelin, puis le pilote britannique Howe. Viennent ensuite les Transalpins Siena et Minozzi, qui font partie de l'équipe Groesch.

Les deux équipes Ferrari, de Modène, et Maserati, de Bologne, ont signifié leur intention de participer au circuit de Berne. C'est là, certainement, un gros atout si on considère que ces entreprises disposent d'un matériel de course de premier ordre et de pilotes de classe internationale. Maserati se montre particulièrement enchanté qu'une course préliminaire soit réservée aux voitures d'une cylindrée jusqu'à 1500 cm³.

Plusieurs maisons allemandes ont demandé des renseignements détaillés. Le succès de participation internationale du grand-prix est assuré.

ARCHEOLOGIE

L'armure d'Enée ?

A Lanuvio, à 50 km. au sud-est de Rome, on a mis au jour une armure que les experts font remonter à 2200 ans en arrière.

C'est un ouvrage grec. La poitrine et le dos, de la cuirasse en bronze martelé et doré sont merveilleusement modelés. A côté des brassards, et des cuissards et des restes d'un sous-vêtement de cuir, on a retrouvé le casque, engageant le crâne, protégeant la nuque, pourvu d'oreillons et d'un cimier qui devait être orné de plumes.

Entre les os du squelette, tombés en poussière au premier contact de l'air, se trouvaient deux yeux d'or émaillé, qui s'adaptent exactement aux orbites du casque.

C'est la plus belle et la plus complète trouvaille de ce genre faite sur le sol italien. Elle fait trotter les imaginations. Serait-ce, disent quelques-uns, l'armure d'Enée, débarqué dans le Latium après la guerre de Troie ?

PETITE GAZETTE

Nouveaux timbres-poste

La croix gammée n'avait pas encore paru sur les timbres allemands, si ce n'est en filigrane. Voici qu'on nous l'annonce faisant le dessin principal des prochains timbres dits « de service » et comme troisième motif d'un nouveau timbre pour la poste aérienne, où l'on verra au premier plan un aigle majestueux étendant son large vol sur un globe terrestre. Enfin, un autre timbre représentera le comte Zeppelin.

L'Etat mandchou n'a pas perdu son temps au point de vue philatélique. Une deuxième série de timbres est à peine en cours qu'on en prévoit une troisième pour célébrer la prochaine élévation du président Pu-Yi au titre d'empereur.

Enfin, enfin, la France va-t-elle avoir des timbres-poste dignes d'elle ? On peut l'espérer en voyant la reproduction des maquettes dues à l'initiative de M. Mistler. Mais encore faut-il attendre l'exécution. Les projets sont, dans l'ensemble, séduisants. Rappelons qu'ils comportent le dôme des Invalides, un paysage breton, la cité de Carcassonne, une fort belle vue de Notre-Dame de Paris et de la Cité, le cloître de Saint-Trophime, à Arles, un coq gaulois, une colombe empétrée dans une branche de gui, et, hélas ! la Tour Eiffel.

Les accidents de la circulation

En Angleterre, au cours des huit dernières années, 50,837 personnes ont péri dans des accidents de la circulation.

Des mesures vont être prises pour réduire le nombre de ces morts. A Londres, des voies et des passages spéciaux seront créés pour les piétons.

NAVIGATION AÉRIENNE

Nouveaux dirigeables américains

On mande de Washington que la marine américaine est prête à coopérer avec le département du commerce pour la construction d'un dirigeable entièrement métallique pour le service de Porto-Rico à Rio-de-Janeiro et à Buenos-Ayres et peut-être au Cap (Afrique du sud).

Un autre dirigeable serait également construit pour assurer le service d'Europe ou d'Orient.

FRIBOURG

Les officiers de la II^{me} division à Fribourg

Plus de trois cents officiers de la II^{me} division, commandée par M. le colonel de Diesbach, se trouveront réunis à Fribourg demain dimanche pour le rapport de division. M. le colonel Guisan, chef du 1^{er} corps d'armée, sera présent. La séance du rapport commencera à 11 heures, à la Grenette. A 1 heure, les officiers auront un banquet au Livio.

Nous souhaitons la bienvenue aux officiers de la II^{me} division. Ils savent que l'atmosphère morale de Fribourg s'accorde avec leurs sentiments patriotiques et ils peuvent être assurés de la sympathie de la population.

Nouvel aumônier militaire

M. l'abbé Vonlanthen, professeur au Collège Saint-Michel, a été nommé aumônier du 10^{me} régiment d'infanterie de montagne (bataillons 17, 23 et 90).

Il remplace M. le chanoine Zurkinden, curé de Saint-Pierre, à Fribourg, qui a rempli de 1907 jusqu'à aujourd'hui les fonctions d'aumônier des troupes allemandes de la 2^{me} division avec un absolu dévouement et qui s'était fait aimer de tous les officiers et soldats du régiment.

Dons d'honneur pour le Tir fédéral

Hier après midi, vendredi, les préfets du canton étaient réunis au restaurant de la Paix, à Fribourg, sous la présidence de M. Bernard Weck, conseiller d'Etat.

Nos magistrats se sont occupés de la collecte à organiser pour la récolte des dons d'honneur en faveur du Tir fédéral.

Dans tous les districts, des comités seront constitués et se chargeront de demander à chacun une obole. Les communes également se feront un honneur de souscrire dans la mesure de leurs moyens en faveur des dons d'honneur. Il est absolument nécessaire que le pavillon des prix soit richement doté, car il faudra récompenser plus de 40,000 tireurs.

Prochainement, un appel sera adressé au public par la voie de la presse.

Générosité testamentaire

M. Etienne Reynaud, décédé à Cottens, selon testament publié le 8 février, par M. le notaire Emery, a fait les legs suivants :

6000 fr. en vue de la construction d'une nouvelle église pour la paroisse de Cottens ; 2000 fr. pour l'établissement d'un orgue à l'église de cette paroisse ; 1000 fr. pour les besoins de la sacristie de la même église.

Chute mortelle

Hier après midi, vendredi, vers 2 heures, à Nierlet-les-Bois, M. Isidore Cuennet, charpentier, conseiller communal, était occupé à la réparation d'un toit. Tout à coup, une poutre sur laquelle il s'appuyait céda et le malheureux fut précipité sur le sol d'une hauteur de quatre mètres. On le releva sans connaissance, avec une fracture du crâne.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, la victime succomba une heure après.

M. Cuennet était un homme fort considéré dans la contrée. Sa mort tragique a vivement ému la population de Nierlet-les-Bois.

Elections communales

Les radicaux et les socialistes de Fribourg ont déposé des demandes pour l'application de la proportionnelle pour les élections communales du 4 mars. Le délai de dépôt expirait hier soir, à 6 heures. Les trois partis reporteront en liste les conseillers en charge.

Les contemporains de 1884

Les contemporains de 1884 avaient décidé, lors de l'inspection militaire de 1933, de se constituer en association amicale. L'assemblée constitutive de ce groupement aura lieu demain dimanche à 10 h. 1/2, aux Maréchaux.

Au cinéma

Le Capitole présente une comédie musicale de choix avec Jean Kiepara et Lucien Baroux, acteurs de choix. M. Kiepara, en particulier, est un ténor qu'on a pu admirer dans d'autres films. Sa merveilleuse voix chaude et bien timbrée, son jeu simple et sans artifices le rendent vraiment sympathique. C'est une heureuse réalisation pleine de gaieté et de charme.

L'orchestration est agréable. A remarquer la jolie romance, chantée par Kiepara, qui revient comme motif principal.

Patinoire du Jura

On nous écrit : Les soirées sur la place à patiner de l'étang du Jura sont délicieuses avec cette température point trop froide. Aussi, la fête vénitienne de ce soir samedi attirera-t-elle à nouveau beaucoup de monde. Un autocar circulera pour le prix de 20 centimes la course gare-Jura et retour.

Les concours de tests, de valses et de vitesse auront lieu demain, dimanche, à cause de la hausse de la température. Le jury est composé de M. le Dr Zbinden et de M. Mennerich, de Lausanne.

Demain après midi, la place sera également ouverte.

Le chœur d'hommes « La Mutuelle » à l'église de Saint-Nicolas

La Mutuelle chantera demain à Saint-Nicolas, pendant la messe de 11 h. 1/2, à l'occasion de la bénédiction du nouveau drapeau de l'abbaye des Maréchaux.

Nouvelles de la dernière heure

L'accueil fait au gouvernement Doumergue

Paris, 10 février.

(Havas.) — C'est avec une grande satisfaction, avec un immense soulagement que, au lendemain d'une grande émeute, qui a endeuillé le pays, les grands journaux accueillent le cabinet Doumergue comme un cabinet de trêve et d'apaisement.

« Nous n'avons pas caché l'immense tristesse que nous causait l'impuissance des parlementaires à sacrifier leurs querelles intestines à la paix publique, écrit le *Petit Journal*. Ne retenons pas notre joie devant le spectacle de la trêve qu'ils ont enfin consentie. »

Le *Petit Parisien*, s'associant à cette joie, écrit :

« Ainsi, le monde entier pourra constater une fois de plus que la France est toujours la France, que nul autre pays ne saurait, parvenu au bord de l'abîme comme elle, opérer un redressement total. Paris et la province doivent d'un même cœur soutenir le gouvernement de M. Doumergue. Celui-ci constitue, en quelque sorte, la vieille garde qui saura défendre victorieusement les institutions publiques que pourraient menacer les extrémistes de gauche et de droite. » Quant à la question de la majorité, elle est résolue, ce qui fait écrire au *Petit Parisien* :

« Le nouveau cabinet ne devrait rencontrer aucune difficulté sérieuse pour l'œuvre de salut qu'il entend réaliser. »

« De toute façon, écrit aussi *Excelsior*, le ministère Doumergue est assuré de trouver, jeudi, lors de sa présentation devant les Chambres, une majorité considérable. »

Sans dissimuler leur satisfaction de voir un cabinet de trêve remplacer les ministères de gauche qui se sont succédé depuis les élections de 1932, les journaux de droite marquent une certaine déception. C'est ainsi que *Figaro* écrit :

« Le ministère Doumergue est en fonction. Il soulevait de grandes espérances et provoquera de grandes déceptions. Faute d'avoir formé le grand ministère qu'il voulait, M. Doumergue semble avoir constitué un cabinet de transition durable, fait pour ramener l'ordre dans la rue et pour apaiser les émeutes sanglantes où les communistes armés se joignent à la lie des faubourgs. Pour le moment, répétons que le ministère est un radeau conduit par l'ancien gardien de la Constitution et qui porte le régime endommagé par deux ans de folie cartelliste. »

L'Echo de Paris déplore que dans le nouveau cabinet on retrouve trop de représentants du Parlement, alors que le Parlement n'a plus la confiance du peuple.

Il écrit : « Il nous semble qu'il eût fallu tenir compte des éléments psychologiques nouveaux. »

Est-ce que le pays ne va pas avoir l'impression pénible et douloureuse qu'il est bien difficile, sinon impossible de sortir des vieilles ornières ? Le principal danger qui le menace est celui qui menace tout gouvernement de coalition, à savoir la paralysie, l'impuissance sous l'influence des éléments contradictoires qui le composent. »

Les journaux de gauche ne croient pas que la nouvelle combinaison verra s'aplanir devant elle les difficultés et que l'avenir sera exempt d'obstacles.

L'Œuvre dit en effet :

« Le ministère formé par M. Doumergue se présente aujourd'hui comme un ministère de trêve ; trêve, aujourd'hui, ne saurait être que synonyme d'expectative. »

L'organe officiel des socialistes, le *Populaire*, prend violemment à partie le nouveau ministère. « M. Doumergue avait promis à M. Lebrun de faire un cabinet d'union nationale ; il n'a fait qu'un cabinet de réaction. L'ancien président de la République surpasse M. Poincaré, ministre de l'état-major, des affairistes et des républicains capitulards. M. Doumergue a constitué son ministère dans une atmosphère que la troisième République n'avait jamais connue, celle de la guerre, celle de la lâcheté. De toute façon, il n'empêche que la volonté des suffrages universels a été odieusement violée. Moins de deux ans après les élections, une législature en arriver là ! »

La grève générale de lundi en France

Paris, 10 février.

(Havas.) — Le *Journal* dit que les cheminots ont décidé à propos de la grève de lundi que tous les agents et ouvriers des services cesseront le travail pendant 15 minutes.

L'opinion anglaise et la France

Londres, 10 février.

(Havas.) — La constitution du ministère Doumergue rencontre l'accueil favorable de l'opinion britannique. « Tous les amis de la France, écrit le *Morning Post*, se réjouiront des premières mesures qui seront prises pour assurer son salut. »

« La présence de M. Herriot et de plusieurs de ses amis, souligne de son côté le *New Chronicle*, constitue, nous en sommes convaincus, une garantie contre tout glissement véritable vers le fascisme. Aussi l'opinion anglaise espère-t-elle que le cabinet Doumergue sera couronné de succès. »

En ce qui concerne l'avenir immédiat de la politique française, le *Daily Herald* estime que

les quatre personnalités les plus marquantes du ministère, MM. Doumergue, Herriot, Tardieu et Barthou s'opposent énergiquement à ce que le réarmement du Reich soit l'objet d'aucune concession.

Le *Daily Telegraph* considère, de son côté, comme plus improbable que jamais l'acceptation par la France de l'ensemble des propositions britanniques.

La question du désarmement

Londres, 10 février.

(Havas.) — Selon le *Times*, le comité ministériel du désarmement, qui s'est réuni hier vendredi, est toujours désireux que M. Eden se rende le plus tôt possible à Berlin, Paris et Rome. Toutefois, il est improbable que le lord du sceau privé quitte Londres avant que la Chambre française ait accordé à M. Doumergue son premier vote de confiance.

Dans la politique espagnole

Madrid, 10 février.

(Havas.) — On croit savoir que, dans le discours qu'il prononcera demain dimanche, M. Azana, ancien président du Conseil, annoncera qu'il se retire de la politique active, qu'il ne fera partie d'aucun parti politique, ni d'aucun comité pour l'instant, étant donnée l'orientation politique que prend l'Espagne (voir *Nouvelles du jour*).

Ferme réponse de M. Dollfuss

Milan, 10 février.

Au sujet du mouvement des *Heimwehren* en Autriche, le correspondant de Vienne du *Popolo d'Italia* signale que, il y a une dizaine de jours, une démarche a été entreprise auprès du chancelier Dollfuss par le ministre de France à Vienne. Ce dernier est intervenu auprès du chancelier en faveur des socialistes autrichiens. La démarche n'aurait toutefois pas trouvé un accueil favorable. M. Dollfuss aurait répondu qu'il ne pouvait autoriser de telles immixtions de la part des puissances étrangères et qu'il devait agir de la même façon envers tous les perturbateurs de son programme, qu'ils soient nationalistes-socialistes ou socialistes.

Le prochain traité commercial anglo-soviétique

Londres, 10 février.

D'après le correspondant politique de l'*Evening News*, le traité commercial anglo-soviétique, dont la signature est prévue d'ici quinze jours, conférerait le privilège diplomatique à la délégation commerciale qui sera envoyée à Londres par les autorités de Moscou.

(Rappelons que l'ancien traité de commerce anglo-soviétique conférerait déjà ce privilège à la première délégation russe connue sous le nom d'« Arcos ». C'est précisément l'abus qui fut fait de ce privilège qui amena des difficultés entre les deux gouvernements et détermina la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Moscou.)

La corruption administrative aux Etats-Unis

Washington, 10 février.

(Havas.) — M. Roosevelt a annulé tous les contrats de poste aérienne en vigueur à l'intérieur des Etats-Unis. Cette décision est la conséquence des révélations apportées par la commission d'enquête du Sénat sur les conditions frauduleuses d'octroi de contrat et de larges subventions à certaines grosses compagnies. Le service des postes aériennes sera assuré par l'armée sous la surveillance des ministères de la guerre, du commerce et des postes.

La situation à Cuba

La Havane, 10 février.

(Havas.) — Le président Mendieta a déclaré à des journalistes étrangers que la situation depuis quarante-huit heures était meilleure, car tous les ouvriers ont repris le travail, même dans les plantations de tabac.

Les gagnants des 5 millions de la 6^{me} tranche de la Loterie française

Nice, 10 février.

C'est M. Andréa, laitier de son état, qui avait acheté, pour cinq amis et pour lui, le billet qui a gagné le gros lot de la sixième tranche de la Loterie nationale. Il habite Falicon, à 15 kilomètres de Nice.

Des couches d'ardoise bitumeuse sont découvertes en Espagne

Madrid, 10 février.

On mande de Puertollano (au centre de l'Espagne) que, à la suite de sondages effectués dans la région, pour le compte de l'Etat, on a découvert l'existence de trois couches d'ardoise bitumeuse de grande épaisseur, qui contiendraient probablement 145 millions de tonnes, au total, ce qui suppose un produit annuel de 30.000 tonnes d'essence, 15.000 tonnes d'huile moyenne, 28.000 tonnes d'huile de graissage, etc.

Les pluies torrentielles d'Italie

Barl (Italie), 10 février.

Les pluies torrentielles de ces jours passés ont causé des dommages considérables dans toute la Basilicate et particulièrement dans le district de Matera (Potenza). Il s'agit d'inondations et d'éboulements. Un désastre a été signalé dans la commune de Miglionico, où, à la suite de l'écroulement de quelques maisons, quatre personnes trouvèrent la mort et plusieurs autres furent blessées.

LE TEMPS

Zurich, 10 février.

Hier vendredi, l'Observatoire du Sants signalait une violente tempête du nord-ouest, soufflant à près de 100 km. à l'heure. Cependant, la plaine est restée absolument calme. Sous l'influence du soleil, la température a subi une assez forte hausse, pendant la journée. Par contre, la nuit d'hier vendredi à aujourd'hui samedi a encore été, par endroits, assez froide. Dans les environs de Glaris, on a noté -10 degrés.

On ne prévoit pas de grands changements pour l'instant. Il est possible que le föhn souffle légèrement.

Ce matin, samedi, la partie supérieure du lac de Zurich était entièrement gelée.

Paris, 10 février.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Ciel brumeux, avec éclaircies ; vent variable, faible ; température en faible baisse.

New-York, 10 février.

Le froid qui sévit au Canada et aux Etats-Unis s'intensifie sous l'influence des vents du nord. Hier matin, la température atteignait, à New-York, -25 degrés.

BEAUX-ARTS

Albert Gos et la peinture religieuse

Dire peinture religieuse ne veut pas dire nécessairement peindre une scène religieuse. De par sa nature, l'artiste est souvent porté au symbolisme, et son œuvre, qu'il croit n'exprimer qu'une étude, qu'une copie ou une interprétation d'un paysage, peut révéler malgré lui un état d'âme, jeter une clarté sur sa vie intérieure.

Albert Gos, le peintre genevois, dont la presse suisse, il y a deux ans, a célébré le 80^{me} anniversaire, qui exposera prochainement à Fribourg, à dès ses débuts, témoigné d'une inspiration mystique et religieuse, tel son *Clair de lune à Lauterbrunnen*, du musée de Lausanne, ou sa grande *Réverie*, appartenant à une collection privée de Berne. Pour cet artiste, l'art est un sacerdoce, une religion. Cette conception s'est graduellement affirmée avec force au cours des diverses étapes de sa longue carrière. On en trouve une expression caractéristique dans l'attraction qu'exercent sur lui les croix dans la montagne, calvaires impressionnants perchés sur des crêtes sauvages ou au penchant d'un pâturage, où le Christ semble incliner vers la douleur du monde sa divine pitié. Ces divers aspects de la profonde foi montagnarde, le peintre de l'Alpe nous les présente dans quelques jours à Fribourg, dans l'un des locaux d'exposition de l'hôtel Terminus. Ici, un nocturne hivernal, au clair de lune glacial l'ombre de la croix s'allonge sur la neige. Là, un tableau émouvant et d'une austère sérénité, intitulé : *Je suis la lumière du monde*, retiendra spécialement l'attention : la croix, dressée sur un sommet gazonné, est éclaboussée des feux dorés du soleil levant. Ou encore, dans ce soir tragique, ce crucifix battu par la tempête semble être le symbole de la vie ; mais nul déchaînement des forces de la nature ou des forces humaines ne peut altérer la sublime sérénité de Celui qui se donna au monde... On sent dans ces toiles, comme du reste dans celles qui les entourent, les élans intérieurs de l'artiste qui, pour traduire sa foi vivante, n'a fait que se tourner vers la beauté de la montagne.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle catholique. — Demain, dimanche 11 février, à 8 h. 30, aux Merciers, grand lotto et soirée familiale pour les membres du Cercle, leurs familles et invités. Invitation cordiale.

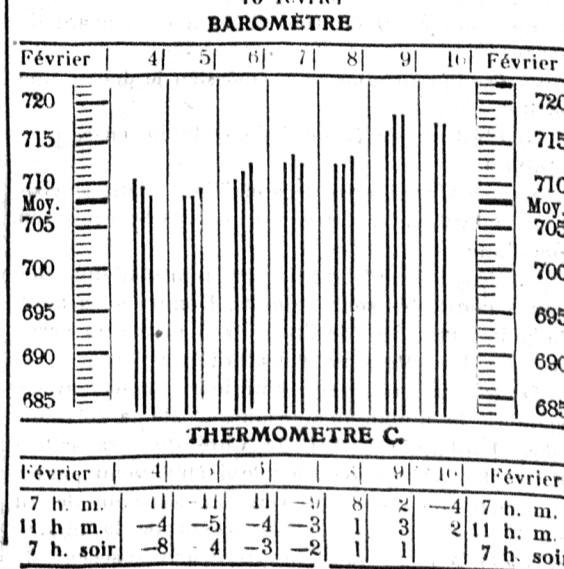
Mutuelle. — Demain dimanche, 11 février, à 10 h. 30, rendez-vous de tous les chanteurs au Cercle catholique, aux Merciers (petite répétition). A 11 h. 15, messe et bénédiction du nouveau drapeau de l'Abbaye des Maréchaux à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Fédération des corporations chrétiennes-sociales de la ville de Fribourg. — Soirée familiale, demain soir, dimanche, à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Corporations. Tous les sociétaires et amis sont cordialement invités.

Groupes féminins de Saint-Pierre, section aînée. — Dimanche, à 8 h. 1/2, séance récréative.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

10 février



FRIBOURG

GRAND CONSEIL

SEANCE DU 9 FÉVRIER, à 8 h. 1/2

Présidence : M. Grand, vice-président.

M. Grand excuse l'absence de M. le président Benninger, retenu à Berne par une commission fédérale. M. Benninger reprendra, d'ailleurs, la présidence vers 10 h. 1/2.

Projet de loi sur l'organisation corporative

M. Bartsch reproche l'imprécision au projet. Il reconnaît la bonne volonté des auteurs du projet mais il estime qu'ils auraient dû se rendre compte de son impuissance à restaurer l'ordre économique. Il est indiscutable que la crise que nous traversons est grave et qu'elle atteint les rouages de la vie économique. D'un côté, les marchandises abondent sur le marché; de l'autre, c'est la disette. Il y a une rupture entre l'offre et la demande.

Cette situation, dit M. Bartsch, ne peut pas durer toujours; il ne faut donc point en accuser un régime économique, mais bien plutôt des circonstances spéciales, qui pèsent lourdement sur le monde.

La crise est avant tout une crise de confiance. Le crédit a subi de si rudes assauts qu'il a été ébranlé sur ses bases. On a développé la monnaie papier, au détriment du métal.

M. Bartsch fait ensuite un long cours d'économie politique, pour montrer qu'on ne peut pas, par une loi, redresser un édifice dont les fondements sont encore solides. Il se déclare partisan de la liberté économique et propose de ne pas voter l'entrée en matière.

M. Paul Savoy dit que les agriculteurs ont confiance dans le gouvernement. Celui-ci a pesé longuement les avantages du projet; il en a examiné les conséquences pour l'agriculture et, s'il le présente, c'est qu'il est certain qu'il ne contient rien de contraire aux intérêts de l'agriculture.

M. Savoy rappelle l'heureux temps où les artisans dans nos villages pouvaient vivre modestement de leurs bras, en élevant dans le même métier leurs enfants; l'heureux temps aussi où les fils de paysans restaient à la ferme et ne désertaient pas les champs pour la ville. Il faut remettre en honneur la profession d'agriculteur et on pourra le faire par la corporation.

M. Henri Diesbach montre que la jeunesse, avec laquelle il est continuellement en contact, est impatiente de voir l'application de nouvelles formules économiques. Il demande qu'on regarde vers l'avenir et qu'on donne à notre jeunesse le sentiment d'avoir été comprise. Il se déclare un chaud partisan de la corporation.

M. Magnin fait entendre un son de cloche différent. Il croit que l'introduction de la corporation dans l'agriculture aura des conséquences fâcheuses et il combat l'entrée en matière.

M. Jean Oberson, avec une fine ironie, s'attaque à quelques-uns des arguments des adversaires des corporations. Il relève notamment les prétendus méfaits du moyen âge, en disant tout ce que cette époque avait engendré dans le domaine des arts. Il critique les conceptions libérales au point de vue social en leur opposant les conceptions chrétiennes, basées tout entières sur la charité. Il rappelle les encycliques papales, qui indiquent clairement que la voie à suivre pour les catholiques doit les conduire vers le renforcement de l'organisation professionnelle, vers la corporation.

M. Chatagny dit que les meuniers fribourgeois

se sont groupés en corporation pour lutter pour leur existence et pour défendre leurs intérêts contre l'emprise des grandes sociétés. Ils n'ont pas vu d'autre moyen de protéger leurs petites industries.

M. Lucien Despond dit que la seule doctrine possible à ses yeux est le libéralisme économique. Il ne croit pas qu'on puisse supprimer la loi de l'offre et de la demande et déclare que l'initiative individuelle doit rester la grande règle du progrès. « J'ai gagné de l'argent à la sueur de mon front, a dit M. Despond, qu'on fasse comme moi. » Les ouvriers laissés à eux-mêmes ne peuvent rien, s'ils n'ont pas un cerveau pour diriger leur activité et des capitaux pour la mettre en valeur.

M. Gustave Clément souligne le fait que certains députés radicaux voudraient voir supprimer dans le projet de loi la question morale. Il montre l'importance de cette question. La crise que nous traversons est une crise morale. On vient de le voir à Paris, où le peuple, saturé de scandales et dégoûté d'un gouvernement compromis, pour une question qui n'était pas une question de salaire ou d'intérêt, lui a signifié son congé dans des manifestations sanglantes. Toute notre organisation économique est viciée par l'article 31 de la Constitution fédérale; il faut sortir du chaos et rétablir, dans toute sa plénitude, la doctrine sociale chrétienne. Il y a encore, malheureusement, dans notre pays, des gens qui ne sont pas pénétrés de l'idée de justice sociale, qui croient que l'argent est le seul levier de l'activité humaine et qui font peser sur le monde le fardeau de leurs écus.

M. Clément s'élève avec vigueur contre certains abus du capitalisme et appelle plus de charité dans les rapports humains. Il montre que la corporation est un moyen d'établir la paix sociale entre les hommes, cette paix que nous devons tous désirer comme chrétiens.

M. Spicher s'étonne qu'on ait pu beaucoup parler de l'influence, désastreuse aux yeux de quelques-uns, du moyen âge. On devrait constater plutôt les méfaits du libéralisme économique, qui a mis si durement en valeur la loi du plus fort et qui considérait les ouvriers comme des machines à rendement. Cette doctrine libérale a engendré une réaction violente de la part des ouvriers, qui s'est concrétisée dans la fondation du parti socialiste.

Entre la lutte des classes, que le régime actuel consacre, et la collaboration des classes, la jeunesse choisit la seconde, parce qu'elle seule peut déterminer un travail fécond, un véritable progrès.

M. Spicher cite une conséquence du libéralisme économique en Suisse: l'écrasement du petit commerce par les grands magasins, et constate que la Chambre de commerce elle-même a dû se rallier au projet d'organisation corporative.

M. Kistler dit que le régime corporatif tend à désétatiser la vie économique, à lui enlever son étroite dépendance avec l'Etat lui-même. Il décrit les effets du libéralisme économique. On a exagéré la production, sans s'inquiéter des besoins de la consommation; les fabricants ont voulu travailler beaucoup, produire en quantités énormes, pour gagner de l'argent, sans s'apercevoir que le monde ne pouvait pas absorber leur production. « Nous voulons, a dit M. Kistler, placer au centre de l'activité économique, non pas le veau d'or, mais l'homme, la vie, pour qui la production doit être faite. »

M. Bardy revient sur certains points de son exposé précédent et essaye, une nouvelle fois, de montrer que la corporation ne résoudra aucun problème économique.

M. Aeby, rapporteur, s'attache à redresser les erreurs de certains jugements contre la corporation.

Il souligne, tout d'abord, la précision de la doctrine du libéralisme économique exposée par quelques-uns et s'étonne de l'esprit individualiste, qui paraît si peu conforme à notre époque de progrès social. Il croit aussi qu'il faut remettre en honneur l'honnêteté traditionnelle et estime, avec M. le docteur Clément, que la crise que nous traversons est une crise morale. Il faut donc maintenir dans la loi le principe de la sauvegarde des intérêts moraux et sociaux.

M. Aeby dit que la crise est plus profonde qu'on ne le suppose habituellement. Nous sommes plutôt à un tournant de l'histoire du monde. Comme la Révolution française, qui fut une crise, l'époque actuelle aura ses effets durables dans le temps.

Le rapporteur relève les attaques radicales contre la corporation et cite un passage d'un journal radical fribourgeois, où, cependant, on demande le renforcement des organisations professionnelles et on propose de leur attribuer des compétences étendues. Puis, M. Aeby dit que le canton de Fribourg, qui a conscience de sa souveraineté, entend organiser comme il l'entend la corporation. Lorsque le code pénal fédéral a été conçu, le canton de Fribourg n'a pas attendu qu'il soit adopté. Il a fait pour lui-même un code pénal cantonal et il s'en trouve fort bien.

Qu'arriverait-il si nous avions un conseil économique fédéral? Celui-ci déterminerait les conditions de salaires, sans s'inquiéter des circonstances locales ou régionales. Nous avons déjà, sur le terrain suisse et cantonal, des preuves des heureux effets des réalisations corporatives. Ainsi, la corporation horlogère; ainsi, à Fribourg, la corporation du bâtiment, où l'entente règne entre patrons et ouvriers.

M. Aeby combat vivement la doctrine de l'intérêt personnel, de chacun pour soi, et en a montré quelques-uns des aspects les plus caractéristiques, en s'étonnant que cette doctrine périmée pût encore avoir des défenseurs aujourd'hui.

Le rapporteur parle ensuite de la question des domestiques de campagne. Ceux-ci sont libres de s'associer comme ils l'entendent. S'il leur plaît demain de se réunir en syndicat, nul ne saurait les empêcher. Ne vaut-il pas mieux, dans ces conditions, discuter avec eux d'un statut commun, plutôt que de devoir, plus tard, subir leurs revendications?

La corporation, continue M. Aeby, ne doit pas être une organisation d'Etat; seuls les intéressés pourront prendre l'initiative de constituer une corporation. Les agriculteurs seront donc libres de l'adopter ou de la rejeter, suivant ce que leur intérêt leur commandera de faire. Mais qu'on ne nie pas d'emblée tout bienfait à l'association.

M. Aeby termine en faisant appel au sens chrétien de tous les députés, et en les priant d'approuver l'entrée en matière.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, dit sa confiance dans le bon sens de la population fribourgeoise, dont la plus grande partie est favorable à l'idée corporative.

La loi qui est présentée, en diminuant les abus de la liberté absolue, rendra service au commerce, à l'industrie et à l'artisanat. Quant à l'agriculture, l'exemple des planteurs de tabac montre, d'une manière précise, que l'organisation professionnelle des planteurs, des marchands et des fabricants, a des effets bienfaisants sur le sort de la profession elle-même. Là où régnait le désordre, si préjudiciable à chacun, il y a maintenant une harmonieuse entente.

La corporation, dit M. Savoy, aura une heureuse répercussion sur la santé morale de la population. Elle est demandée par de multiples professions. Que les agriculteurs n'entraient pas la réalisation de cette réforme nécessaire. Si cette réforme devait aller à l'encontre des intérêts agricoles, le directeur de l'agriculture ne l'aurait pas proposée.

L'entrée en matière est votée par 63 voix contre 26. La discussion du projet est alors interrompue.

Participation des Entreprises électriques fribourgeoises à l'Energie-Ouest-Suisse

Rapporteur : M. Charles Chassot.

M. Chassot fait un rapport très intéressant sur l'histoire des Entreprises électriques fribourgeoises.

Les Entreprises électriques ont été autorisées successivement par le Grand Conseil, en 1919, à faire partie de la Société Energie de l'Ouest-Suisse (Eos); en 1927 et en 1929, à souscrire à l'augmentation du capital-actions de cette société. Les entreprises participantes, c'est-à-dire les plus importants services de production et de distribution de la Suisse romande, ont constamment trouvé, auprès de l'Energie de l'Ouest Suisse, et cela à des prix normaux, les compléments nécessaires à couvrir, en périodes d'étiage, les besoins de leur exploitation respective.

Dès son origine à 1927, la société Energie de l'Ouest-Suisse avait émis, pour l'achat d'usines en Valais et la construction de lignes de transport et de liaison, un capital-actions de 8 millions de francs, porté à 18 millions en 1929 et complété par des emprunts obligataires.

Entre temps, l'accroissement régulier de la vente d'énergie qui s'est manifesté, année par année, depuis 1921, dans l'ensemble de la Suisse, devait appeler la construction de grandes usines nouvelles.

Ainsi, le Val de Dix (Dixence), où se trouvera une accumulation de 50 millions de mètres cubes, à l'altitude de 2240 m., a été fermé par un énorme barrage. La production annuelle pourra atteindre 180 millions de kilowatts-heures en hiver, et 40 millions de kilowatts-heures en été.

A l'achèvement de la construction, en novembre prochain, selon le plan financier établi en 1929, le bilan général de l'Energie de l'Ouest-Suisse comportera un actif de 90 millions de francs, en regard d'un passif composé de 30,000,000 de francs en capital-actions et de 60 millions de capital-obligations.

Appelées, d'une part, à souscrire au capital-actions complémentaire de cette Société, les Entreprises électriques fribourgeoises devront, d'autre part, pour remplir leurs engagements de fourniture, augmenter, dès cette année, leurs achats réguliers en énergie d'hiver, tributaires qu'elles sont déjà de l'Energie-Ouest-Suisse par d'importants appoints hors contrat, tout en tirant d'autres fournisseurs de l'énergie de secours momentané.

La vente d'énergie d'hiver étant assurée pour elles, tandis que reste en souffrance le placement d'énergie d'été, elles seraient obligées, si elles ne pouvaient trouver du courant de complément et de secours auprès de la Dixence, la seule usine de capacité suffisante à le leur assurer, d'envisager à brève échéance la construction de l'accumulation de Rossens sur la Sarine, opération autrement onéreuse que leur participation à l'Energie de l'Ouest-Suisse, et longtemps improductive en raison de l'impossibilité de vendre leur production d'été.

Nous assistons, en Suisse, à un développement intense de la vente d'énergie domestique, dont l'emploi présente cependant, en hiver, un pro-

39 Feuilleton de la LIBERTÉ

LE MUSEE DE GALUPIN

par JEAN DRAULT

Galupin poursuivit :

— Ce Lebisot est l'opprobre de l'humanité. Et ce départ forcé de monsieur Pétardzen m'ennuie beaucoup.

— Il se connaissait énormément en néoloustique, fit Rode.

— Comme tous les fous ! conclut sentencieusement le brigadier, qui salua militairement et s'éloigna.

Comme il ouvrait la grille d'entrée pour sortir, il s'effaça soudain devant un visiteur qu'il salua, toujours militairement, et il cria, avant de partir :

— Quelqu'un pour vous, monsieur le maire, une visite !

— C'est quatre francs ! dit Galupin, en se précipitant.

Mais il s'excusa en reconnaissant, dans le visiteur, monsieur le Curé du Trayas-les-Flots en personne.

— Non ! Non ! dit-il. Les représentants des corps constitués sont exempts. Donnez-vous donc la peine, monsieur le Curé. Et si même un verre d'Entre-deux-Mers ne vous fait pas peur...

Dans un ouvrage antérieur, nous avons esquissé la silhouette souriante et pleine de familiarité bonhomme de M. le Curé du Trayas-les-Flots. Un vicaire parisien, qui était venu passer quelques jours chez M. Galupin, avait dit de lui qu'il possédait le plus bel accent de la région. Il avait été un peu le professeur d'accent de M. Galupin. Et l'élève faisait honneur au maître.

M. le Curé du Trayas-les-Flots répondit :

— Mais non, mon cher maire, un verre de votre excellent vin ne m'a jamais fait peur.

Il s'assit sur la chaise laissée vacante par le brigadier, remercia la bonne Mme Galupin qui s'était hâtée d'aller chercher un verre, porta les santés de tout le monde avant de boire et déclara :

— Ce vin délie la langue. Et c'est tant mieux. J'en ai assez long à vous conter.

— Vraiment ! fit M. Galupin. Alors, vous, ce n'est pas comme le brigadier, vous ne venez pas me demander un renseignement...

— Je viens plutôt vous en apporter... au sujet de vos fouilles.

— Tant mieux !... Leur avenir, figurez-vous, commence à m'inquiéter, à mes fouilles !... Parlez, monsieur le curé. Parlez !... Vous êtes, du reste, plaisant à entendre... La preuve, c'est le monde que vous attirez à vos prônes !... On y voit même des communistes...

— Vous êtes bien aimable, M. Galupin. Aussi, je m'excuse d'avance auprès de vous. J'ai peur, aujourd'hui, de ne pas vous paraître très plaisant à entendre.

— Parlez toujours ! On verra bien !

— Mais dites-moi, on me disait qu'il y avait des foules, à vos fouilles...

— Ah ! Il fallait venir avant-hier !

— Sûr ! dit Rode. Avant-hier, monsieur le curé, c'était magnifique. Des foules !... On s'arrachait les curiosités à des prix... Aujourd'hui, c'est la crise.

— Le terrain a l'air épuisé ! expliqua M. Galupin. Le conservateur de Rigomas présidait aux fouilles, avant-hier. Ah ! Ça rendait !... Je crois que c'est un porte-veine, ce garçon-là... mais je persiste à croire qu'il va revenir...

— Nous l'attendons ! dit Ernestine.

— Je crains, madame, fit monsieur le curé, d'un ton dont la gravité fit passer comme un courant glacé dans les os de M. Galupin, je crains que vous ne l'attendiez longtemps !

— Allons ! Bon ! déplora Rode. Lui aussi ?

— Vous vous exprimez, monsieur le Curé,

constata M. Galupin, exactement comme le brigadier qui sort d'ici. Seulement, lui, il parlait du professeur Pétardzen qui authentifiquait les objets trouvés. Vous parlez, vous, du fils Gladouresque qui représentait l'Etat. Et pourquoi le représentant de l'Etat nous lâcherait-il ?

— Messieurs, madame, gardez cela pour vous jusqu'à nouvel ordre !... Le bruit court qu'il serait en fuite !... Scandale inouï atteignant un ministre, son père, qui a démissionné, comme vous le savez très certainement !

— En fuite ?... clama Ernestine.

— Mais notre argent ? vociféra Rode.

— Mais c'est vrai !... Il a emporté la recette d'avant-hier, monsieur le curé ! fit M. Galupin. Il y avait moitié pour l'Etat, moitié pour la commune, avec un tant pour cent pour moi... Car enfin, c'est de mon sol personnel qu'ont été extraits les objets de mon musée.

— Il aurait filé avec le tout ! Hélas ! Mon bon monsieur Galupin.

— Où ça ?...

— On dit que c'est en Espagne.

— Nom d'une pomme ! fit M. Galupin.

Il épongea son front en rouge à l'aide d'un vaste mouchoir à carreaux, puis, il proféra :

— Ma bonne Ernestine, va nous chercher une troisième bouteille. Le brigadier nous en a fait consommer deux. Et monsieur le curé n'a plus rien dans son verre. Des histoires comme celle qui m'arrive, ça donne soif !

Ernestine obtempéra, atterrée. Elle alla à la cave d'un pas d'automate.

Rode grognait :

— Quelle déception pour nos collègues du Conseil municipal ! Une attraction locale qui fait faillite ! Une recette du budget municipal qui s'évapore !...

— Hé ! Vous auriez été obligé de la restituer !... Bien heureux que vous ne l'ayez pas touchée !... s'écria monsieur le curé.

— Pourquoi ? demanda M. Galupin, en ouvrant de grands yeux.

— Pourquoi ?... Parce que l'origine des objets trouvés dans votre sol est suspecte, mon cher monsieur Galupin.

— Suspecte ? s'écria Ernestine. Mais suspecte à qui ?

— Suspecte, tout au moins, ma chère dame, à l'un des acheteurs d'avant-hier.

— Qu'il rapporte l'objet !... fit Rode. On lui rendra l'argent.

— Hé ! là ! Hé ! là !... interrompit M. Galupin. Comme vous y allez, vous, Rode ! Rendre l'argent ? Et avec quoi ? Nous n'avons rien touché !... Mais de quel objet s'agit-il, monsieur le curé ?... Encore, s'il ne s'agit que d'un petit brimborion, je pourrais faire une avance, histoire d'éviter des histoires ennuyeuses. Mais s'il s'agit d'un machin conséquent...

— Justement, fit monsieur le Curé. Il s'agit de ce coffret prétendu gothique...

— Bigre de bigre ! s'écria Rode.

— Nom d'une pomme ! clama Galupin. Il a été poussé jusqu'à des six mille et quelques francs ! Vous voyez, Rode ! Vous parlez de rendre l'argent !

Ernestine cherchait à se rappeler,

— C'est ce monsieur distingué, à sa belle

blème difficile. Or, sans forcé de secours dans la saison froide, il est impossible à aucune entreprise de distribution de la Suisse occidentale et aux Entreprises électriques fribourgeoises, en particulier, d'atteindre, dans ce domaine, un épanouissement complet. Par l'activité de l'Energie de l'Ouest-Suisse, et grâce à ses réserves d'énergie d'hiver de la Dixence, l'expansion de cette branche de notre économie électrique cantonale se trouve dégagée de toute entrave.

Aussi, faisant sienne la décision de leur conseil d'administration, et pour les divers motifs ci-dessus exposés, le Conseil d'Etat recommande-t-il au Grand Conseil d'autoriser les Entreprises électriques à souscrire jusqu'à concurrence de 1,500,000 fr., à la nouvelle émission d'actions de la société Energie de l'Ouest-Suisse, dans les limites de la répartition à déterminer entre actionnaires, le montant souscrit devant être libéré, sur appel et au fur et à mesure des travaux de la Dixence et des lignes et installations de transport d'énergie qui en dépendent, par prélèvement sur les fonds dont elles disposent auprès de la Banque de l'Etat de Fribourg.

M. Chasso propose l'entrée en matière en se demandant toutefois si on n'aurait pas pu faire appel à la collaboration des Bernische Kraftwerke.

M. Buchs, commissaire du gouvernement, s'étend sur les avantages de l'opération proposée par les Entreprises électriques fribourgeoises. Il note que les Entreprises électriques ont une production insuffisante en hiver. Même avec l'appoint de la nouvelle usine thermique du Barrage, à Fribourg, il est impossible de satisfaire à la consommation croissante. Dès lors, il est nécessaire de faire appel à du courant de renfort et de demander à l'Energie de l'Ouest-Suisse son concours. L'Energie de l'Ouest-Suisse a dû construire l'usine de la Dixence, qui constitue un magnifique bassin d'accumulation pour l'hiver. Ce bassin a entraîné des dépenses assez considérables et on demande aux sociétés participantes de les couvrir. Cette opération est indispensable pour l'avenir des Entreprises électriques fribourgeoises et M. Buchs en recommande l'approbation au Grand Conseil. Il montre que, en 1919, quand l'Energie Ouest-Suisse fut fondée, les forces motrices bernoises n'avaient pas encore leur usine de l'Oberhasli. Maintenant, les lignes sont construites entre l'Energie Ouest-Suisse et les Entreprises électriques.

M. Victor Chassot recommande le projet. M. Bourqui déclare qu'il a été recommandé aux députés radicaux de voter le décret.

M. le docteur Clément se demande si l'usine thermique du Barrage n'est pas devenue inutile. Il émet le vœu que, dans l'Energie Ouest-Suisse, les intérêts des Entreprises électriques soient garantis.

M. Buchs, commissaire du gouvernement, dit que l'usine thermique du Barrage est nécessaire comme complément immédiat de production. Il déclare que les sociétés participantes à l'Energie Ouest-Suisse ont pris l'engagement de ne pas se faire de concurrence.

Le projet de décret est ensuite adopté sans opposition.

Motion

Une motion est déposée par M. Aeby, pour demander au Conseil d'Etat de prendre de nouvelles décisions en ce qui concerne le denier de réception bourgeoise.

La séance est levée à 12 h. 3/4. La session sera reprise le 20 février.

Un enfant blessé

Hier après midi, vendredi, à Schmitt, durant une courte absence de l'institutrice, un enfant tomba si malheureusement sur le sol qu'il se brisa une jambe.

Un beau spectacle

On nous écrit :

Sur la demande qui lui en a été faite unanimement, le Cercle des jeunes gens de Saint-Jean présentera une dernière fois, demain après midi et demain soir, dimanche, à 15 h. et à 8 h. 1/2, dans la grande salle des œuvres de la maison paroissiale, brasserie de l'Épée, un très beau spectacle : *Bibi*, pièce en trois actes et quatre tableaux de M^{lle} Grégoire Leclou.

Bibi? N'allons-nous pas encore nous trouver, se dit-on, en présence d'un essai, sans doute éducatif, mais relevant trop du fade et du conventionnel? Pas du tout. Avec une surprise croissante, on voit se développer sous nos yeux une véritable « tranche de vie » avec une thèse nette, vigoureuse.

Deux mondes s'affrontent, celui de la charité mal comprise et facile et celui des ouvriers; un conflit écat! Au grand scandale des gens dits « bien-pensants », un jeune abbé, fils de la banlieue parisienne, Bibi, soutient les ouvriers. Après une lutte dramatique, il gagne la partie : le spectacle est émouvant et laisse une profonde impression.

On rapporte que, lorsque la pièce fut représentée pour la première fois dans un grand théâtre parisien, on avait entendu l'un des pompiers de service dire à son compagnon : « Ça va être de la bondieuserie; on va dormir : tu me réveilleras à la fin. » Et le brave homme, loin de dormir, suivit les trois actes avec une attention et une émotion intenses et, la pièce finie, il avouait : « Eh! bien, c'est pas tous les jours qu'on nous offre des pièces comme ça! Voilà ce qu'on devrait jouer. »

Bibi, c'est une trouvaille; c'est du « pas encore vu » et il faut féliciter le Cercle de Saint-Jean de l'avoir mis en scène.

Ceux qui iront demain applaudir les jeunes gens de Saint-Jean emploieront bien leur temps : ils seront contents des agréables moments passés à les voir jouer et de l'encouragement apporté à une œuvre méritante.

Conférence pédagogique

On nous écrit :

Mercredi, 7 février, les instituteurs et les institutrices du cercle de La Roche se réunissaient à l'école des filles de Pont-la-Ville, pour assister à une conférence pratique que devait donner M^{lle} Brunisholz, institutrice audit village.

Les leçons se suivirent avec régularité, toutes empreintes du meilleur sens pédagogique. L'institutrice avait eu l'heureuse idée de former, pour augmenter l'émulation, deux clubs qui rivalisaient d'ardeur dans les différents travaux à effectuer.

A l'issue de la conférence, M. Berset, inspecteur, félicita M^{lle} Brunisholz pour l'entraînement, le goût du travail, le désir d'apprendre qu'elle sait si bien communiquer à ses élèves.

M. l'inspecteur fit part de différentes communications concernant les mutualités scolaires, la distribution de lait, le projet de loi se rapportant aux corporations. Il eut des paroles très aimables à l'égard de M. le doyen de Pont-la-Ville, le dévoué président de la commission scolaire du village.

Puis, ce fut la partie récréative qu'anima le meilleur esprit.

Accident de ski

Mercredi, 7 février, un jeune garçon, Urbain Buchs, de Villarvolard, s'est fracturé une jambe en skiant sur les flancs du « Biffé ». Relevé aussitôt, il fut emporté à la maison, où M. le docteur Romain Pasquier lui prodigua ses soins empressés. La fracture, fort heureusement, n'est pas grave.

Les soldats fribourgeois aux concours militaires suisses de ski à Andermatt

On nous écrit :

Depuis que les bataillons fribourgeois sont devenus des troupes de montagne, ils ont pu montrer la formation qu'ils ont acquise dans le domaine du ski pour la première fois à Zermatt, en 1932, et tout récemment à Andermatt, où ils se sont trouvés aux prises avec les unités de toutes les parties de la Suisse.

Un vrai bataillon de skieurs militaires se trouva réuni à Andermatt, les 3 et 4 février, pour prendre part aux divers concours. Les quatre bataillons fribourgeois étaient représentés par 24 hommes. Les rangs et les temps obtenus par les participants fribourgeois prouvent que de grands progrès ont été faits depuis les courses de Zermatt. Cette amélioration est due à l'entraînement systématique auquel les hommes sont soumis pendant les cours militaires de ski, ainsi qu'au bon travail fourni au sein des clubs fribourgeois.

La course d'estafettes, à laquelle prirent part 24 corps de troupes avec sept hommes chacun, se disputa en sept tronçons, d'Andermatt au Lucendro et retour, ce qui représente 33 kilomètres de longueur et 1400 mètres de différence d'altitude.

L'équipe du régiment 7 effectua tout le parcours en 4 heures et 6 minutes, alors que l'équipe classée au premier rang avait mis 3 h. 1/2 et la dernière 5 heures. Le caporal Pipoz, de la II/14, de Charmey, accomplit une performance remarquable en obtenant le meilleur temps sur le tronçon qu'il avait à courir. Il battit ainsi ses 23 camarades. Un autre coureur de l'estafette du régiment 7, le lieutenant Macheret, prit le second rang sur son tronçon.

L'équipe d'estafettes du régiment 10 perdit du temps parce qu'un de ses coureurs (bataillon 90) brisa un de ses skis.

Les trois hommes du bataillon 17 faisant partie de cette équipe (caporal Mooser, caporal Poffet et téléphoniste Grumser) firent une très bonne course. Ainsi, à la dernière montée sur Lucendro, le caporal Mooser arriva 5^{me} et le téléphoniste Grumser 9^{me}.

Les courses de patrouilles du 4 février montrèrent, elles aussi, que les skieurs militaires fribourgeois avaient fait des progrès remarquables. Dans la catégorie facile des troupes de montagne (12 km. de longueur et 600 m. de différence d'altitude), 44 patrouilles prirent le départ. Celle du bataillon 15 se classa au 11^{me} rang.

Parmi les unités de la brigade d'infanterie de montagne 5, le bataillon 90 atteignit même le 5^{me} rang.

Le bataillon 17, qui, l'année passée, s'était classé premier de la brigade, eut l'audace, cette année, de se mesurer avec les meilleurs skieurs militaires du pays, et prit le départ avec la catégorie difficile (25 km. et 1150 m. de différence d'altitude). On peut enregistrer avec satisfaction que la patrouille de Bellegarde du bataillon 17 obtint, dans cette course redoutable, un résultat fort honorable. La patrouille était composée de l'appointé Mooser comme chef, de l'appointé J. Buchs, du fusilier K. Buchs et du fusilier O. Mooser. Elle effectua le parcours Andermatt-Maigelspass-Oberalp-Andermatt en 3 heures 27 minutes. Elle ne mit que 13 % plus de temps que la célèbre patrouille de Kandersteg du bataillon de carabiniers 10, classée première.

En obtenant un meilleur temps que les patrouilles des bataillons 35 et 36 de l'Oberland bernois, par exemple, la patrouille de Bellegarde a causé une véritable surprise et obtenu un grand succès.

On comprendra mieux les efforts et les résultats des 25 patrouilles de la catégorie difficile

lorsqu'on saura qu'un groupe de bons skieurs, lors du dernier cours de ski, a mis trois heures et demie pour monter seulement d'Andermatt à Maigelspasshöhe, alors que la patrouille du bataillon 17 effectua en un temps à peu près égal le parcours entier.

Ces performances accomplies au service du pays méritent d'être mises en relief. Elles doivent être un encouragement à travailler toujours plus en faveur du ski militaire, dont le développement a une grande importance pour la défense nationale.

R. C.

Une soirée intéressante

La paroisse de Saint-Maurice avait, dimanche passé, dans la grande salle de la Lenda, son loto annuel. A cette occasion, une pièce charmante a été donnée par d'excellents acteurs. Il s'agit d'une comédie écrite par M^{lle} Mayer, dont on connaît la verve et le talent. M^{lle} Mayer a fait revivre quelques vieux souvenirs du quartier de l'Auge, en ressuscitant les personnages fameux que la chronique du quartier s'enorgueillissait de posséder. Sur un thème fort modeste, l'auteur a décrit une savoureuse tranche de vie « bolzique ». Toutes les expressions curieuses des bas-quartiers, expressions qui sont un mélange inattendu de patois et d'allemand, ont été collectionnées, judicieusement choisies et mises dans la bouche de types parfaitement campés.

La pièce : *En pays bolzique*, a eu un grand succès. Le public s'est largement divertit devant les scènes cocasses, les attitudes ahurissantes et le vocabulaire original. L'épicien du coin, avec son sans-çon et son esprit casanier, se distinguait au milieu d'une pléiade d'acteurs fort bien stylés.

M^{lle} Mayer fut complimentée comme elle le méritait.

Sur les instances de plusieurs personnes, la pièce sera répétée lundi soir, à 8 h. 1/2, dans la grande salle de la Lenda. Il y aura, en outre, pour compléter le programme, une pièce enfantine, avec musique et chants, pleine de fraîcheur et de gaieté, et des productions toujours si appréciées du Cœcilienverein.

Ce programme si attirant engagera un grand nombre de personnes à se rendre lundi soir à la Lenda. Elles sont certaines de passer une très agréable soirée.

Après le loto du chœur mixte de Notre-Dame

On nous écrit :

Dans l'impossibilité d'atteindre toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès du loto de dimanche dernier, le comité du chœur mixte de Notre-Dame se fait un devoir d'adresser à tous ses bienfaiteurs l'expression de sa vive gratitude.

Football

Demain après midi dimanche, deux matches importants auront lieu au stade de la Mottaz. A 1 h. 1/2, Central II jouera contre Richemont II. En cas de victoire de Central II, cette équipe sera champion de groupe.

A 3 h., Richemont I jouera contre Comète I, de Peseux, pour le championnat suisse de 3^{me} ligue. Il faut s'attendre à une lutte serrée, mais les Fribourgeois remporteront la victoire.

DRAGÉES ROSES



supérieures p. convalescents et anémiques
R. WULLERET, PHARMACIEN

barbe rognée bien droit comme les arbres d'une charmille, qui l'a acheté, dit-elle. Et qu'est-ce qu'il a à reprocher à son acquisition? Il la trouve trop cher?

— Il n'avait qu'à ne pas pousser! dit Rode. Personne ne l'a prié de pousser les enchères si loin que ça!...

— Il ne se plaint pas du prix, fit monsieur le Curé. Il trouverait plutôt que l'objet vaut le double ou même le triple!

— Alors, il n'a pas été volé! s'écria M. Galupin.

— Non! Il craint seulement d'avoir acheté quelque chose qui a été volé!...

— Volé où? Par qui? protesta Rode. Nous l'avons tous vu extraire du sol... ici même!

— D'accord, monsieur l'adjoit. Mais qui vous dit que quelqu'un ne l'avait point enterré là quelque temps auparavant?

— Nom d'une pomme! fit M. Galupin, tout à coup impressionné.

— Parce que, veuillez remarquer, continuait le prêtre, que cette voûte découverte dans le sous-sol de M. Galupin et dont on m'a tant parlé correspond aux restes des dépendances d'un petit fortin élevé jadis contre les barbaresques, pour protéger les populations contre les descentes des pirates d'Alger qui venaient ici piller, massacrer, enlever les jeunes gens et les jeunes filles qu'ils vendaient en Afrique comme esclaves. Rien de préhistorique là-dedans!

— Rien de néoloustique, alors? questionna M. Galupin. En présupposant que le Pétardzen se soit fourré le doigt dans l'œil, le dénommé Lebisot avait commencé par se le fourrer aussi, avant de m'accuser d'avoir fabriqué les briques néoloustiques et même la statuette égyptologique.

— Ah! fit le curé, on m'avait dit aussi que

vous aviez fabriqué des choses que vous auriez enfouies.

— Qui vous a dit ça? demandait aussitôt Ernestine.

— Mais un garçon paraissant de bonne foi, sculpteur lui-même...

— Je sais qui c'est! s'écria M. Galupin. C'est un *esculpteur sans travail* qui a cru aux racontars calomnieux de cet effroyable Lebisot! Il me disait de prendre des commandes, il ferait les *estatués* et il mettrait mon nom dessus...

— C'est bien le même! convint M. le curé. Je lui ai dit que vous étiez incapable de...

— De faire la moindre *estatué*, vous avez bien fait!

— Non!... Incapable de commettre la supercherie condamnable d'enterrer des objets dans votre jardin pour les vendre comme objets de fouilles.

— A la bonne heure! fit M. Galupin.

— En ce qui concerne vos talents de sculpteur, poursuivait le prêtre, j'ai ajouté que je les ignorais, mais que si j'avais été sûr que la commune possédât un maître sculpteur, je lui aurais déjà demandé de modeler une Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pour mon église qui en est encore dépourvue!...

— Bien envoyé, ça, monsieur le Curé! approuva M. Galupin. Encore un verre de ce petit Entre-deux-Mers. La langue doit vous peler.

— J'avoue que ça commence! A votre santé! Madame et messieurs!

— Vous me voyez, *esculptant* une Sainte Thérèse! s'écria M. Galupin que cette idée amusait. Ce garçon tourneboulé par l'affreux Lebisot finira comme ce pauvre Pétardzen!... Mais je vous coupe le sifflet, monsieur le Curé, faites excuse!

— J'en reviens au coffret gothique, reprit ce dernier. Il n'est pas gothique du tout. C'est un brimborion pseudo-gothique de 1880 qui n'a pu être enfoui au temps de saint Louis dans les substructions d'un fortin moyenâgeux. Son acheteur...

— L'homme à la belle barbe? demanda Ernestine.

— Justement, chère Madame, son acheteur est monsieur Vitru, commanditaire du grand journal de Toulon qui soutient le parti de la Droite gauchère. Je connais madame Vitru qui est une honnête et pieuse dame, pratiquante et scrupuleuse. Je la connais depuis l'époque où je fus vicaire à Toulon. Elle m'a fait mander pour me montrer ce que son mari et elle avaient trouvé dans le coffret gothique, ou pseudo-gothique, quand ils l'avaient ouvert...

— Quoi donc? demanda Ernestine.

— Des médailles? questionnait Rode.

— Un trésor? interrogeait M. Galupin. Nous l'avons raté, nous!

— Presqu'un trésor! en effet! annonçait M. le Curé. Un nécessaire de toilette en or, comme en avaient les élégantes du temps du Directoire, avec un papier attestant que ce nécessaire avait appartenu à Pauline Bonaparte, la sœur de Napoléon. Qui sait si ce n'était pas un cadeau de ce dernier! Vous voyez l'étonnement de M^{me} Vitru! Et que cette merveille ait été détournée dans un terrain qualifié de préhistorique, cela l'étonnait plus encore. On affirmait le coffret gothique. Or, Pauline Bonaparte ne vivait pas sous saint Louis.

— Ou alors, ça se saurait! décréta Rode d'un air important.

— M^{me} Vitru croit que le nécessaire a été volé. Volé aussi le coffret dans lequel se trouvait le nécessaire. Seulement, le coffret n'a aucune

valeur; elle le garde jusqu'à nouvel ordre. Pour le nécessaire, elle voudrait le rendre.

— A qui? demanda M. Galupin.

— A vous!

— Minute! protesta Ernestine. S'il a été volé, et qu'on le recherche, je ne tiens pas à ce qu'on le trouve chez nous!... Ah! Bien! Si j'avais su tout cela quand le brigadier est venu, tout à l'heure, j'aurais été dans mes petits souliers.

— Mais volé par qui? questionnait Rode.

— La fuite de ce conservateur de musée pourrait bien être significative! déclara M. le Curé. Il a peut-être dévalisé le musée de Rigomas et détourné des gens, ici et là, au hasard de sa vie aventureuse.

— Oh! Un fils de ministre!...

Et Rode leva les bras au ciel.

— Je n'affirme rien! protesta M. le Curé. Mais vous noterez que ce Gladouresque, resté ministre si peu de temps, a manifesté des opinions communistes un peu excessives. Or, à Moscou, on bazarde les musées un à un. C'est presque un article du programme des Soviets. Le fils d'un ministre communiste a pu, de bonne foi, se croire autorisé à liquider le musée dont il avait la garde.

— Alors, dit M. Galupin, atterré, ce serait le musée de Rigomas qui aurait fourni!...

— M. Vitru le pense!... Et M. Lebisot, dont vous parliez tout à l'heure, le clame à tous venants. M. Vitru voulait le dire dans son journal pour nuire au ministère. M^{me} Vitru l'en a empêché, disant : « Tu as acheté un objet détourné! Les organes de la Gauche gauchissante auront de quoi riposter à tes attaques! » M. Vitru a compris qu'il valait mieux garder le silence... Pour le nécessaire en question.

(A suivre.)

La soirée-loto de la Landwehr

La soirée annuelle de la Landwehr avait attiré jeudi soir au Livio une foule sympathique et nombreuse. Elle débuta, comme il se devait, par des productions musicales, sous l'habile et ferme direction de M. Gaimard. Le public applaudit longuement la Marche du tir fédéral, qui éclata comme un morceau de grande envergure, convenant parfaitement au style de la Landwehr, à la maîtrise de son directeur. Un loto suivit, rondement mené, richement doté.

La soirée se termina par une comédie, La rente viagère, pièce sans grande action, où tout doit être dans le jeu des acteurs, qui s'en tirent, ici, à merveille. Il s'agit d'une vieille dame, affalée dans un fauteuil, qui, voulant vendre sa maison, s'efforce de faire croire à un amateur que sa vie est arrivée au terme, en profite pour lui extorquer une coquette rente viagère, toutes sortes d'avantages pécuniaires et autres, et qui, lorsque l'acte de vente est parafé, se révèle soudain une matrone ragaillardie, qu'une bouffée d'air frais venue du jardin suffit pour emplir d'une vie nouvelle.

Ce rôle difficile a été tenu d'une façon parfaite par Mlle Cécile Reichlen, de Bulle, qui a su amener en pente douce, sans heurt ni sauts, les succès révéls de son personnage. Sa voix a eu aussi le don d'atteindre les auditeurs les plus reculés, tout en gardant — ce qui était l'art — une suffisante discrétion pour masquer l'interne vigueur de la vieille rusée.

L'actrice était fort bien entourée. M. Paul Maradan a donné une note très heureuse de naturel et de facilité dans le rôle de l'acquéreur d'immeuble, qui s'efforçait vainement de résister, criait, gesticulait, dont le personnage, dès lors, contrastait par une vigueur — impuissante, hélas! — avec la victorieuse faiblesse de sa partenaire. M. Georges Duruz fut un notaire comique et fût — pendable dans tous les sens — dont la mimique accompagna avec une compréhension psychologique aiguë le rôle à double face. Il faut louer encore l'aisance avec laquelle M. Paul Chassot joua son rôle de médecin, fort ingrat quand les malades sont imaginaires. Tous les acteurs furent excellents.

C'est un devoir de le remercier, comme aussi les organisateurs de cette charmante soirée. Mme Gottrau-de Brémont, toujours si dévouée, M. le directeur Gaimard, M. Nordmann, président de la Landwehr, MM. Challamel et Berchtold. X.

Loto de l'« Avenir »

La société de maladie l'« Avenir » aura son loto traditionnel demain soir, dimanche, 11 février, à 8 h. 1/2 du soir, à l'hôtel des Corporations. Comme d'habitude, de magnifiques lots ont été réunis.

Le loto de demain sera pour les membres de l'« Avenir » une occasion de resserrer les liens qui les unissent et de s'encourager à continuer à développer l'esprit mutualiste dans notre population.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 11 FÉVRIER

Saint-Nicolas (Quarante heures) : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée; sermon. — 9 h., messe basse; sermon. — 10 h., grand-messe; bénédiction. — 11 h. 1/2, messe basse; à l'Evangile, bénédiction du drapeau de l'Abbaye des maréchaux, allocution; pendant la messe, chants par la Mutuelle. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants; amende honorable au Très Saint Sacrement. — 3 h., vêpres capitulaires; courte allocution, procession, prières des Quarante heures, bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants et instruction. — 9 h., messe des paroissiens de langue allemande et instruction. — 10 h., grand-messe. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 7 h. 1/2 du soir, chapelet et prières de la Supplique, en français.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h. 1/2, messe, lecture du dispositif pour le carême, chant des enfants. — 9 h. 1/2, catéchisme allemand. — 10 h., messe chantée, dispositif pour le carême. — 11 h., catéchisme français. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 2 h. 1/2, réunion des enfants de Marie.

Saint-Pierre : 6 h., 7 h., messes. — 8 h., messe et lecture du dispositif du carême. — 9 h., messe et lecture en allemand. — 10 h., messe chantée et lecture. — 11 h. 1/2, messe et lecture. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction du Saint Sacrement. — 6 h. du soir, chant des complices et bénédiction du Saint Sacrement.

Notre-Dame (Quarante heures) : 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe pour les enfants. — 9 h., messe basse avec sermon italien. — 10 h., exposition du Saint Sacrement. Grand-messe, lecture en allemand du dispositif pour le carême, bénédiction. — 5 h. 1/2, chant des complices et bénédiction. — 8 h., chapelet, sermon en français, litanies et bénédiction.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse; lecture du dispositif du carême. — 9 h., messe chantée. — 10 h. 1/2, messe basse; lecture du dispositif du carême. — 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25 messes. — 10 h., messe basse, lecture du mandement.

Les croisés de Saint-Pierre

Chaque année, pour les jours de carnaval, les croisés de Saint-Pierre préparent une petite fête. Ces quelque cent garçons ont récolté ces jours, auprès des papas et des mamans, des parrains et des marraines lointains ou rapprochés, de nombreux cadeaux. Demain, dimanche, donc, au cercle de Saint-Pierre, aux Grand'places, à 3 h., pour les enfants, et à 8 h. 15 pour les grandes personnes, ils les distribueront à profusion aux séries du loto et des tombolas. Un croisé paraîtra sur la scène en jeune martyr Tarcisius; un autre se déguisera en Chat botté; un troisième en Garçon soucieux. Les autres acteurs accompagneront de leurs chants ou de leurs jeux les scènes pieuses ou joyeuses. Les croisés invitent à leur fête toutes les personnes qui s'intéressent aux enfants. Une séance aura lieu encore mardi, 13 février, à 3 heures.

Association des fonctionnaires de l'Etat

Nous rappelons que la soirée familière annuelle de l'Association des fonctionnaires de l'Etat aura lieu ce soir, samedi, dès 8 h. 30, dans la salle de la Grenette.

Grâce à la généreuse sympathie des amis de l'Association, cette manifestation, qui comprend un grand jeu de loto, richement garni, rencontrera son succès habituel.

Le Théâtre des Bons-Enfants de Paris

On nous annonce pour très prochainement un spectacle qui remporte tant à Paris que partout ailleurs un succès complet. Il s'agit d'une troupe de jeunes artistes qui représente des pièces ayant toujours un côté moral et éducatif s'adressant autant aux enfants qu'aux adultes.

Les parents ne manqueront pas de conduire les enfants à la matinée qui leur sera réservée.

RADIO

Dimanche, 11 février

Radio-Suisse romande

11 h., gramo-concert. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 35, suite du gramo-concert. 14 h. 45, festival de musique russe, par l'Harmonie nautique, sous la direction de M. Gustave Gabelles, avec le concours de M. André Casanelli d'Istria, pianiste, Mme Renée Aubert, soprano, M. René Riedlinger, violoniste, et la Lyre de Carouge, direction M. Ludwig. 18 h., Robinson Crusoe, opérette phonographique de Camille Ducray, musique de Christiné. 19 h., L'autorité de la conscience, par M. le pasteur Blaié, Palézieux. 19 h. 45, nouvelles sportives, communiquées par l'agence Sportinformation. 20 h., récital de violon, par M. Nicolas Roth. 20 h. 30, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 30, Le luthier de Crémone, comédie en un acte en vers de François Coppée. 21 h. 30, radio-théâtre. 22 h., dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

10 h. 45, intermède de disques. 10 h. 55, Octuor en mi bémol mineur, op. 20, Mendelsohn, interprété par l'Octuor à cordes international (gramo). 12 h., concert par la Stadtmusik de Berne, sous la direction de M. Stephan Jeggli. 12 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 16 h. 45, chansons bernoises en dialecte (gramophone). 18 h. 30, Le moyen âge et la Renaissance littéraire en France. Les grands chroniqueurs du moyen âge : Villehardouin, Joinville, Froissart, Comines, conférence par M. Brouty, Berne. 19 h. 5, chants de jodel avec accompagnement d'accordéon. 19 h. 20, concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

11 h., musique de chambre. 12 h., concert par le Radio-Orchestre. 13 h. 30, Terzetto romantico. 16 h., thé-concert retransmis du Kursaal de Lugano. 20 h., mélodies suisses, concert par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Königswusterhausen, 12 h., musique gaie de tous les pays. 18 h., Cent microphones racontent, émission commune de tous les émetteurs allemands. 19 h., une heure gaie. Munich, 17 h. 15, concert par le petit orchestre de la station. 19 h., le carnaval de Munich. Hambourg, 19 h., une heure variée. Londres (Davenport), 14 h., concert par fanfare militaire. 20 h. 30, récital de violoncelle. Londres régional, 19 h. 30, concert par l'orchestre de la B. B. C. Vienne, 11 h. 20, concert symphonique par l'Orchestre symphonique de Vienne. 15 h. 30, musique de chambre par le Quatuor à cordes philharmonique, et Richard Hauser, pianiste. 22 h. 30, concert du soir par l'orchestre de la station. Radio-Paris, 17 h., théâtre. 20 h. 30, Guignol, Radio-Paris. Paris P. T. T., 21 h. 30, Blanchette, pièce de Brieux, La rose bleue, comédie-vaudeville de Brieux. Strasbourg, 21 h. 30, soirée alsacienne. Prague, 20 h. 50, concert par l'orchestre de la station.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

8 h. à 9 h., Vienne, concert d'orgue; œuvres de J.-S. Bach et disques. 9 h. à 9 h. 30, Lyon-la-Doua, causerie et chronique scientifique: L'organisation commerciale. 9 h. 30 à 10 h., Paris P. T. T., disques. 14 h. à 14 h. 15, Paris P. T. T., concert par l'Orchestre Gosselin. 22 h. 15 à 24 h., Lyon-la-Doua, concert donné par la fanfare lyonnaise à la salle Molière.

Lundi, 12 février

Radio-Suisse romande

6 h. 55, leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par le petit orchestre Radio-Lausanne. 16 h. (de Bâle), concert, émission commune. 18 h., Métallurgie, septième leçon par

M. Camille Cuendet. 18 h. 30, séance récréative pour les enfants, par l'oncle Victor. 18 h. 55, leçon d'italien, par M. Lauti. 19 h. 20, La vie au théâtre, par M. Francis Marthaler. 19 h. 45, L'initiative routière, interview de M. Primault, administrateur général de l'A. C. S., par F.-L. Blanc. 20 h., soirée des Amis de la Radio de Montreux-Plaine du Rhône, avec le concours du Quatuor Hertel. 22 h. (environ), dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

12 h., mélodies et chœurs (gramophone). 12 h. 40, concert d'orchestre à vent (gramophone). 15 h. 30, concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 16 h., émission commune, musique de carnaval. 17 h., musique pour flûte et cembalo. 21 h. 35, musique ancienne qu'on entend rarement.

Radio-Suisse italienne

20 h., I tre Menestrelli. 21 h. 35, retransmission de Zurich.

Stations étrangères

Königswusterhausen, 17 h. 20, concert. 20 h. 10, une heure gaie. Langenberg (Cologne), 20 h. 10, soirée variée. Leipzig, 20 h. 10, concert par l'Orchestre symphonique de Leipzig. Londres (Davenport), 17 h. 30, concert par l'orchestre du studio écossais d'Edimbourg. 21 h., concert par l'orchestre de la B. B. C. Vienne, 19 h. 30, La reine du cinéma, opérette en trois actes de G. Okonkowsky et J. Freund, musique de Jean Gilbert. Radio-Paris, 21 h., musique de chambre et poésie avec le concours de M. Gustave Simon. Paris P. T. T., 20 h. 45, musique enregistrée. Lyon-la-Doua, 21 h. 30, concert organisé par l'Association Les Amis de la Doua. Strasbourg, 21 h. 30, retransmission de Nancy, concert du Cercle artistique de l'Est. Budapest, 20 h. 20, Collegium musicum. Radio-Luxembourg, 20 h. 50, quelques chansons suisses.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

11 h. 30 à 12 h. 28, Strasbourg, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, radio-concert. 23 h. à 24 h., Lyon-la-Doua, concert d'orchestre de chambre, avec le concours du Trigintuor instrumental lyonnais.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

Les 3 jours de CARNAVAL

dans la grande salle de

Hôtel de la Grue, Broc GRAND CONCERT

Orchestre Happy Boys de Genève

Entrée libre. 1260 B

Famille Zimmermann.

Vente de bétail et chédail

Pour cause de fin de bail, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Châttonnaye, le 16 février, dès 1 h. :

5 vaches, 2 prêtes et 3 vèlées, 3 génisses de 12 à 15 mois, 2 vachettes, 2 truies portantes 8 et 11 semaines, 2 porcs de 4 mois.

Bétail de confiance, laitier, primé jusqu'à 83 p., sachant travailler.

Chédail : 1 char à pont, faucheuse, faneuse, caisse à purin 600 litres, herse, coupe-racines, boille 25 litres, collier, corde, guide, divers outils. 10639

L'exposant: Henri Rolle.

Carnaval

Vous trouverez toujours un grand choix d'articles de Carnaval ainsi que vente et location de costumes, collerettes, depuis Fr. 0.50.

Vve. An. Schaad rue Zaehringen

Mise de bois

Lundi 19 février, l'Etat de Fribourg vendra dans sa forêt de Monteban : 30 moules foyard et sapin, 2000 fagots de coupe et refendus foyard et sapin, et 2 lots de dé. Rendez-vous, à 9 h. 1/2, à la croisée de Froideville. Il n'y aura pas de mises dans la forêt de Châtillon cette année. L'inspecteur des forêts du IIème arrondissement: 10631 Jungo.

On demande une Personne

connaissant la confection du pantalon ou tunique militaire. Entrée tout de suite. 10702 S'adresser à Mlle Anna Codourey, rue de Glatigny, No 3, Payerne.

FOIN-PAILLE

Nous détaillerons, ces prochains jours, en gare de Fribourg, FOIN de belle qualité, ainsi que de la PAILLE de blé, le tout bottelé. 10691 Bächler - Andrey, r. des Chanoines 121, Fribourg. — Téléphone 14.21.

A LOUER

pour la fin février, appartement de cinq chambres, cuisine, électricité, jardin, poulailler et terre pour plantage, à Chénens. 10688 S'adresser à Joseph Winiger, à Corserey.

A l'occasion des fêtes de Carnaval Grande vente réclame de Conserves, vins et fruits. Voyez quelques prix: Asperges Libbys 1.65 la boîte de 1 kg. Pruneaux au jus 0.60 la boîte de 1 kg. Petits pois moyens 0.85 la boîte de 1 kg. Haricots verts sans fils 0.90 la boîte de 1 kg. Belles oranges 0.45 le kg. Très bonnes Paterno 0.75 le kg. Le fameux vin Châteauneuf-du-Pape 2 fr. la bouteille. Véritable chianti extra 1.75 le grand fiasco de 2 litres environ. Asti spumante 2.20 la bouteille. Lambrusco doux 1.20 le litre. Nouveaux arrivages de nos excellents biscuits à 0.70 et 0.90 la livre. Magasins Galmès frères, (primeurs) Avenue de la Gare, 5 Rue de Lausanne, 57

Mardi de CARNAVAL GRAND CONCERT à l'Auberge de PONT-LA-VILLE 1256 B Invitation cordiale. Le tenancier: A. Clément.

On demande un bon domestique de campagne. 40156 S'adr. chez J. Rudaz, Schönberg, Fribourg.

RESTAURANT ILMA LAZZLO et ses jeunes filles de la Pouzla. Thé - concert Lundi - mercredi vendredi Soirée Tous les jours, de 20 h. 30 à 24 h. (Le samedi, jusqu'à 2 h.)

Occasion

A vendre 1 piano noir « Rordorf » et 1 peinture-paysage. 10703 S'adresser: Rue Geiler, 8, 3me étage, à gauche.

VENTE et LOCATON de machines à écrire. Atelier de réparations PAPETERIE J. LABASTROU 54, rue de Lausanne FRIBOURG

A LOUER tout de suite, joli petit magasin

avec grande vitrine et chauffage central, dans rue fréquentée du haut de la ville. S'adresser, par écrit, sous P 10603 F, à Publicitas, Fribourg.

Homme

de bonne moralité et de toute confiance, dans la cinquantaine, DEMANDE PLACE de jardinier, domestique, dans pensionnat ou maison particulière. S'adresser par écrit sous chiffres P 40164 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

près du temple, app. de 5 ch. et ch. de bonne, ch. de bain, cuisine, cave, galetas. Entrée: avril ou à convenir. 40165 S'adresser: Bureau de renseignements.

A LOUER p. le 25 juillet prochain

MAGASIN

avec une grande cave et logement, si on le désire, au centre de la rue de Lausanne, occupé actuellement par commerce de fer. 10678 S'adresser au 3me étage, No 40, rue de Lausanne.

A vendre

30 porcs de 2 et 3 mois (type Witzwil), 1 taurillon p. r. 1 an. Jules Romanens, à Villarsel-le-Gibloux

deux vaches

prêtes au veau. S'adr. sous P 10705 F, à Publicitas, Fribourg.

Bonneterie-mercerie

bien situé. Location assurée. S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 1258 B.



Le Conseil communal de Nierlet-les-Bois fait part du décès de

Monsieur Isidore CUENNET
conseiller communal

mort accidentellement, le 9 février. L'enterrement aura lieu le 12 février, à 9 h. 1/2, à l'église de Ponthaux.



La Société de chant de Ponthaux fait part du décès de

Monsieur Isidore CUENNET
membre honoraire

Les membres sont priés de prendre part à l'office d'enterrement, qui aura lieu lundi, 12 février, à 9 h. 1/2, à l'église de Ponthaux.



La Société de chant de Grolley fait part du décès de

Monsieur Isidore CUENNET
entrepreneur à Nierlet,
son dévoué membre passif

L'enterrement aura lieu lundi matin, à 9 h. 30.



La famille de M. André Vauchez, à Villariaz Prez-vers-Siviriez et Morlens ; la famille de M. François Vauchez, à Villariaz, Fribourg et Villars-sous-Mont ; la famille de M. Jules Vauchez, à Villariaz, Fribourg et La Magne ; les familles Gobet, à Villariaz et Vuisternens-devant-Romont, font part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Martine VAUCHEZ
tertiaire de Saint-François d'Assise

leur chère sœur, tante et cousine, décédée le 8 février, à l'âge de 52 ans, munie des secours de la religion. L'enterrement aura lieu à Vuisternens-devant-Romont, mardi 13 février, à 9 h. 1/2. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

JEAN KIEPURA
UCIEN BAROUX
COLETTE DARFEUIL
JEAN MARTINELLI
ont REMPORTÉ LE GRAND SUCCÈS
HIER SOIR AU
CAPITOLE

AVIS

Nous avisons notre honorable clientèle que l'ancienne raison sociale Pittet frères, entrepreneurs, à Magnedens, est dissoute.

La succession est reprise par M. Denis PITTET, entrepreneur, à Magnedens, pour les travaux de maçonnerie, travaux publics, constructions rurales, béton armé et pour les travaux de la forge.

Nous nous recommandons à nos clients et nous nous efforcerons de les contenter. 10690

GRAND CARNAVAL
au
Café de l'UNION

de MONTAGNY-LA-VILLE
Grande salle parquetée
BON ORCHESTRE

Pas de ruban. Invitation cordiale. Le tenancier.



Monsieur Louis Oberson et sa parenté font part du décès de

Mademoiselle Marie OBERSON

Enfant de Marie,
tertiaire de Saint-François d'Assise

décédée pieusement après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu dimanche 11 février, à 3 heures de l'après-midi, à Romont. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph DELLEY

sera célébré lundi 12 février, à 8 heures, à Givisiez.

DEUILS
En cas de décès, adressez-vous à la
TEINTURERIE FRIBOURGEOISE
Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuil de tous vêtements confectionnés prêts à être portés.
Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.
Magasin : Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG.
Téléphone 7.93.

On cherche à placer jeune fille

de 15 ans, dans famille distinguée, pour fréquenter l'école supérieure et pour se perfectionner dans le français. Famille avec jeune fille du même âge préférée. Vie de famille et bons soins demandés. Prié et références sous chiffres L 31111 Lz, à Publicitas, Lucerne.

UN LIVRE DE CHEZ NOUS :

CLEMENT FONTAINE

L'âge d'or au pays de Gruyère

Contes, légendes, récits, superstitions...

un volume de 144 pages, en beau papier vergé.

Couverture en couleur

Prix de vente : Fr. 2.60

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38

ON DEMANDE

pour tout de suite

porteur de pain

S'adresser : Boulangerie COCHARD, en face de la Caserne.

MARIAGE

Jeune agronome, économe et travailleur, ayant bonne situation, désire faire la connaissance de jeune fille aimant la campagne en vue de mariage. Si possible, ayant avoir. Discretion absolue.

S'adresser, par écrit, sous chiffres P 40162 F, à Publicitas, Fribourg.

Gérant

Homme capable, ayant temps disponible, demande gérance.

S'adresser sous chiffres P 40161 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

1 appartement de 5 chambres.

Service eau chaude. Confort moderne. Rue du Simplon, 5. S'adr. : L. Baudéro.

POUX

ainsi que les œufs détruits en une nuit, avec « Pousna » (breveté), à Fr. 1.60. 1810 Dépôt chez J. Mülhauser, Coiff. (Samaritaine), Fribourg.

APPARTEMENTS très ensoleillés

à louer pour le 25 juillet 1934

1 de 7 chambres et dépendances (conviendrait pour médecin) ; 2 de 5 et de 4 chambres, avec balcons, salle de bain et chauffage central, eau chaude, jardins d'agrément et potagers, vue imprenable sur les Alpes, ainsi que magasin-atelier-bureau et boxes de garages. — Prix modérés. S'adresser à Mme Ed. Lateltn, route de Villars, 5. 10285

LISBETH BURGER

Mémoires d'une sage-femme

Prix : Fr. 3.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38

SOUSSION

Le Comité des subsistances du Tir fédéral met en soumission la construction et l'exploitation de la cantine-pension des ouvriers sur les chantiers de Givisiez.

Cette cantine-pension ne pourra être exploitée que pendant les travaux de construction et de démolition. 216-1

Adresser les offres jusqu'au 20 février 1934, à M. le colonel Ed. Weissenbach, qui fournira tous renseignements désirables.

JEUNE FILLE

pouvant fournir garantie cherche association, reprise ou emploi dans commerce. Offres sous chiffres, par écrit, P 40159 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

2500 kg. de foin. S'adresser chez Joye Clerc, Prez-vers-Noréaz.



Madame veuve Simon Gogniat-Perrigot, à Villars-sur-Glâne ;

Madame veuve Urbain Charmillot-Perrigot, ses enfants et petits-enfants, à New-York ;

Monsieur et Madame Joseph Gogniat-Macker, à Fribourg, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg, Autun (Saône-et-Loire) et Villefranche (Yonne) ;

Monsieur et Madame Dr Bacareffe-Gogniat et leur fille, à Courbevoie (Seine) ;

Monsieur Georges Gogniat, à New-York ; et les familles parentes et alliées,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve François BUCHWALDER
née Joséphine Perrigot

leur chère sœur, tante, grand'tante, arrière-grand'tante et parente, pieusement survenue le 10 février, dans sa 85^{me} année.

L'office d'enterrement aura lieu à Villars-sur-Glâne, lundi, 12 février, à 9 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire : villa « Mater amabilis », route de la Glâne, à 9 heures.

Le présent avis tient lieu de faire part.



Les familles Alexandre et Emile Jaquier, à Genève ; Alphonse Jaquier, à Léchelles ; Vincent Jaquier, à Fribourg, Félix, Charles et Léon Jaquier, à Courmoullens, et Rossier, à Neuchâtel ; Madame Léontine Progin, à Misery, font part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Rosalie Jaquier
née Minguely

leur chère et bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et parente, pieusement décédée le 9 février, après une courte maladie, dans sa 80^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à Courtion, undi, 12 février, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

PRÉCAUTION !!

Non, point de camomille, Si, avant le banquet, On prend une vétille Du fameux Diablerets.

Pour raison de santé, à remettre, à Genève, dans un quartier neuf, bonne

boucherie-charcuterie

Bonne affaire pour jeune ménage. — Ecrire sous O F 9894 G, à Orell Füssli-Genève.

Je cherche Apprenti

terblancier - appareilleur Entrée tout de suite ou date à convenir. 10682 Faire offres à Case postale 191, Fribourg.

SCIERIE

à vendre : bon rapport, bonne route, près des bois, eau, lumière, force hydraulique, 3 poses terre.

Offres sous chiffres G 2995 L, à Publicitas, Lausanne.

Molosacoche

500 cm³, latérale, complète, modèle 1930/31, état neuf, Fr. 700.—

Louis Stucky, Avenue Beauregard, Fribourg. 10693

A. J. S.

500 cm³, soupapes en tête, complète selon les nouvelles prescriptions. Fr. 680.—

Louis Stucky, Avenue Beauregard, Fribourg. 10692

Location de films

Pathé-Baby

Prix avantageux. Demandez listes chez Paul Favre, opticien, Fribourg. 42-3

CINEMA ROYAL
CE soir à 20 h. 30 / DEMAIN : Mat. à 15 h. / Soirée à 20 h. 30
Maurice Chevalier dans
C'est en flânant dans Paris
avec Marcel Vallée et Jacqueline Francell
Un film d'une gaieté et d'un entrain incomparables comme tous ceux de MAURICE CHEVALIER
TEL. 714

M. F. DEMIERRE
ex-chef de la police de sûreté,
à Fribourg, rue Grimoux, 32
se charge de missions spéciales, recherches et renseignements. 242-1
Rendez-vous sur demande. Discretion absolue.

Mardi de Carnaval
au
Buffet de la Gare de Chénens
CONCERT
donné par l'Orchestre GAUG
Se recommande Le tenancier.

Les Spécialités du Buffet
du 12 au 18 février 1934

Lundi : Ris de veau Financière 4.-
Mardi : Les pieds de veau en poulette, nouilles fraîches 3.-
Mercredi : La morue Provençale 2.50
Judi : Vol au vent « Maison » 2.-
Vendredi : Le Ferra au vin blanc 3.-
Samedi : Le Messicani au Rizotto 3.50
Dimanche : Le 1/2 canard Bigarade 3.50

1^{er} étage, salles pour sociétés
Tous les Dimanches matin, soupe à l'oignon
FRIBOURG Chs. MAYER

Dimanche, 11 février, à l'occasion de
CARNAVAL à Cormérod
CONCERT
Se recommande : 10687
Le tenancier.

MARDI GRAS
dès 11 heures du matin
GRAND CONCERT
par l'Orchestre ZWAHLEN, de Berne
Durant les fêtes de Carnaval, menus spéciaux 10699
Hôtel de la Croix-Blanche à FRIBOURG

Leçons d'accordéon-Club

13, Rue Varis, Fribourg

Le choix d'un bon professeur est une garantie pour l'élève

Mlle Marg. Amstutz, prof. dipl. enseigne elle-même, d'après les méthodes modernes et individuelles. Les enfants et jeunes gens qui désirent faire partie du cortège du Tir fédéral sont priés de se faire inscrire sans retard, ainsi que ceux qui demandent leur admission au Club.

Marg. Amstutz, prof., dipl. 13, Rue Varis (au 1er)

TILCA

Caisse d'amortissement de Crédits hypothécaires et de construction, S. A. Zurich.

Direction pour le canton de Fribourg : P. REICHLIN & Cie, BULLE

Prêts hypothécaires et de construction sans cautionnement.

Taux 2 % moyennant temps d'attente relativement court. Sécurité absolue.

Les personnes que cela peut intéresser sont instamment priées de se renseigner à fond sur le sérieux du fonctionnement et des garanties qu'offre la Société.

Agent du district de la Sarine : M. MOULLET EMILE, à FRIBOURG.

A Fribourg, le bureau chargé d'accepter toutes les demandes ou de fournir tous renseignements est : Bureau Fiduciaire E. DOUSSE, Hôtel des Corporations, Fribourg. Tél. No 9.73.

Nouveauté

François DUHOURCAU

Sainte Bernadette de Lourdes

Prix : Fr. 2.75

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

Protégez les produits suisses.

E. GREINER, 38, rue de Lyon, Genève

YEUX ARTIFICIELS

abrication et adaptation d'après nature sur place, par les procédés les plus modernes.

A Fribourg : Hôtel de Rome, mercredi 21 et jeudi 22 mars.

A Lausanne : Hôtel de l'Europe, vendredi 23 et samedi 24 mars.

(Retenez les dates) 3066

Sage-femme

La soussignée avise l'honorable public de la paroisse et des environs, qu'elle vient de s'établir à Misery. 40144

Se recommande : Mlle Emma Bersot, diplômée de la Maternité de Fribourg.

Café agricole de Middel

Mardi de Carnaval

Grande soirée

ORCHESTRE de la Bénichon

Se recommande : Le tenancier. 10671

PÉPINIÈRES BOCCARD FRÈRES

PETIT-SACONNEX-GENÈVE

Arbres fruitiers et d'ornement

Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces

Engrais et spécialités Horticoles

ENTREPRISE DE PARCS, JARDINS, TENNIS

Téléph. 15.15 ML. Blanc. Catalogue franco.

Emprunt hypothécaire

On cherche à emprunter auprès d'un particulier, une somme de Fr. 8500.-. Hypothèque en premier rang sur immeubles ruraux, taxés Fr. 13,246.-. 10448

S'adresser à M. Emery, notaire, à Fribourg.

Mardi de Carnaval

CONCERT

au Café de LA SONNAZ

avec bonne musique

Invitation cordiale Molliet.

AVANT D'ACHETER votre FOURNEAU de cuisine

VENEZ VOIR NOTRE STOCK

et PROFITEZ des PRIX DE FABRIQUE



ETABLISSEMENTS SARINA

RUE DES ARSENAUX

Fourneaux de cuisine à bois, à charbon et à gaz

Facilités de paiement

Profitez de nos séries avantageuses!

Chaussures à brides, jolies formes

en noir, en verni, en brun, en daim

Fr. 6.90 Fr. 6.90
Fr. 6.90 Fr. 6.90

KURTH, FRIBOURG

Mises de bois

L'Hôpital des Bourgeois de Fribourg vendra en mises publiques le **lundi 12 février 1934**, dans sa forêt de Piamont : 20 moules hêtre, 20 moules épicéa et 1500 fagots.

Rendez-vous, à 13 h. 30, à l'entrée au-dessus de Seedorf. 10479

P. Vonderweid.

Buffet de la Gare, COURTEPIN

Mardi, le 13 février, dès 3 heures

GRAND CONCERT

par bon orchestre

Invitation cordiale 10677

Famille Imhof.

Université commerciale St-GALL

Le programme pour le semestre d'été qui commencera le 11 avril sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande au Secrétariat. 1615

Carnaval aux Charmettes

les 11, 12 et 13 février

Orchestre « BABY »

Décoration spéciale

Vestiaires : 30 ct. - Les 3 jours, service de tram jusqu'à 2 h. 30

Tables réservées si elles sont occupées avant 21 heures.

DIMANCHE, dès 15 heures :

Entrée libre — Ruban 1 fr.

Dès 20 heures : Entrée 1 fr. 10 — Ruban 2 fr.

Lundi, depuis 20 heures :

Entrée Fr. 1.50. — Ruban Fr. 2.-

Concours de costumes : 325 fr. en espèces.

Mardi, dès 15 heures :

Entrée libre. — Ruban Fr. 1.-

dès 20 heures : Entrée Fr. 1.80. — Ruban Fr. 2.-

Restauration chaude et froide.

Consommation 1er choix.

Prix modérés.

Se recommande : Famille Hofmann.

Peintre inoccupé

cherche travaux de peinture en tous genres, blanchissage de cuisine, spécialités pour escaliers et collage de calicot. Bonnes références, travaux garantis avec entière satisfaction. Prix très raisonnables. — S'adresser à M. B. Raggi, Monséjour, 7, Fribourg.

Les prix

les meubles ont forcément baissé. Pour vous en convaincre, demandez l'envoi gratuit du catalogue de la maison

E. SUTER, rue Lorcarno, 4, Fribourg.

A LOUER

pour juillet, appartement de 4 chambres, cuisine, balcons et dépendances

S'adr rue Grimoux, 8. 10395

A VENDRE

Domaine

de 6 poses

composé d'un excellent terrain et d'un bâtiment à l'état neuf.

Pour tous renseignements, s'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10594 F.

A louer

magasin ou bureau

au rez-de-chaussée, rue du Simplon, 5.

S'adr. : L. Baudère.

ON DEMANDE

à louer pr le 25 juillet, petite maison ou appart. de 4 chambres et cuisine, jardin, aux environs immédiats de la ville. Prix selon entente.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P40157 F.

A LOUER

Daillettes, 121

appartement

de 4 pièces, veranda, 1 mansarde, eau, gaz, électricité, chambre de bain installée, jardin d'agrément et potager. 300 m. pré, avec poulailler complètement fermé, garage si on le désire.

S'adresser au Café Richemont, Fribourg

A LOUER

pour le 25 juillet, dans bel immeuble ensoleillé et tranquille, au centre de la ville, un appartement de 5 chambres et dépendances, avec confort moderne et un appartement de 2 chambres et dépendances.

Offres sous chiffres P 10371 F, à Publicitas, Fribourg.

Prêts sans intérêts!

pour maisons locatives

Amortissements d'hypothèques. Prospectus gratuits.

2, Millions

répartis par la

Heimat & SCHAFFHOUSE

De bons romans pour les enfants

COLLECTION « ALAIN-BELLE-HUMEUR »

Vient de paraître :

CONTES RADIOPHONIQUES

du R. P. Vilarno, S. J.

Prix : Fr. 1.75

RAPPEL :

HUBLET. — Alain-Belle-Humeur	1.75
Le trésor bien gardé	1.75
Le dossier 1248	1.75
Lours frimousses	1.75
Parole de Scout	1.75
Frais minois	1.75
Essences de lumière	2.20
DUHAMELET Tout feu, tout flamme	1.75
DUYCKERS Jean-Jean	1.75
VINCENT Maman du Ciel	1.75
Rosie, grande sœur	2.20
Mono et Cie	2.20

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

130, Place Saint-Nicolas, et Av. de Pérolles, 38

RESTAURANT CONTINENTAL

Samedi, 10 février, à 20 h. ½

Soirée familière

du CLUB DU BAS DE LAINE

Invitation cordiale aux membres et à leurs amis

RHUMATISMES

L'ANTALGINE contre toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées.

La boîte de 90 comprimés Fr. 4.-

La boîte de 180 comprimés 7.50

contre remboursement. 448 7

Pharm. de l'Abbatiale. PAYERNE.

Brochure gratis sur demande.

CASSÉE-CONCERT

à la Pinte de PONTAUX

Dimanche, 11 février

Grande mise de bétail et chédail

Lundi 19 février 1934, M. Léon Falconnet, à Vuisternens-en-Ogoz, exposera aux enchères publiques tout son chédail, dès 9 heures du matin :

1 tracteur Fordson, 5 chars à pont, 3 chars à échelles, 2 brouettes, dit de Charmey, 1 voiture, 1 traîneau, 3 luges, tonneau et caisse à purin, 2 faucheuses, 1 faneuse, 1 râteau-fane, 1 cultivateur, herse à prairies et à champs, 3 charrues, 1 rouleau, 2 caisses à gravier, 1 buttoir, coupe-racines, hache-paille, romaine, 4 colliers de chevaux et de bétail, 1 bascule, couvertures, bâches, bidons à lait, boilles, et d'autres articles trop longs à détailler, train de chalet, chaudière 270 l., baquet centrifuge, etc.

à 1 h. ½, tout son bétail, soit 2 juments de confiance du pays de 4 et 7 ans, 18 vaches fraîches et prêtes, de toute confiance, 5 taures de 2 ans et 6 génisses d'un an, 1 taureau d'un an, primé en première classe, 2 veaux de l'année, une laie portante de 8 semaines, 30 poules.

Tout le bétail a été alé et fait partie du Syndicat rouge de la localité (80 à 90 points).

Payment au comptant. 10694

Domaine

A LOUER — 130 poses

Entrée 22 février 1935.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10642 F.

A VENDRE, à Vevey, bon petit

HOTEL

avec café-restaurant

disponible tout de suite ou date à convenir, cause départ. — Ecrire sous chiffres P 3028 L, à Publicitas, Lausanne.

L. Honoré, S. J.

ELLE...
et Toi, jeune homme!
LUI...
et Toi, jeune fille!

Chaque volume : Fr. 2.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL,
130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38

Vente de bois

L'Etat de Fribourg vendra aux enchères publiques, le samedi 17 février, dès 13 h. 30, dans la forêt de La Souche-Monteynan : 20 moules hêtre, 15 moules sapin, 30 tas de branches.

10593

Rendez-vous à la ferme de Monteynan.

L'inspecteur des forêts :
Frs. von der Weid.

Briques perforées et creuses

Tuiles rouges et vieilles

Drains de différentes grandeurs

Briques spéciales pour dalles armées de divers systèmes.

Offres, catalogues, conseils et visite sur désir, sans engagement

Service rapide sur chantier.

10240

Tuilerie, Guin

Téléphone N° 45.17

Grande vente de bétail et chédail

Pour cause de fin de bail, il sera vendu aux enchères publiques, le lundi 12 février, au domicile de Rolfe frères, à Châtonnaye, ce qui suit :

Dès 9 h. : 4 chars à pont, 1 char de marché avec cadre, 1 voiture, 1 char à purin 800 L, 1 faucheuse 14 sect., 1 faucheuse 18 sect., avec appareil à moisson, 1 faneuse, charrue, caisses à gravier 1/2 et 1 m³, buttoir, coupe-racines, hache-paille, romaine 100 L, colliers de vaches et chevaux, banc de menuisier, 1 cric, herse à champ et à prairie, bascule, couvertures, bâches, boille 50 L, chaudron, tonneaux à choucroute, à fruits et divers outils trop longs à détailler ; 2 lits avec sommiers, 1 potager à 4 trous.

Dès 1 h. : 1 jument brune 12 ans, 1 cheval alezan 15 ans, 8 vaches, dont une grasse, 1 génisse portante, 8 génisses de 1 à 2 ans, 2 veaux femelles, 1 brebis avec agneaux, 7 porcs de 6 mois, 30 poules.

Bétail pie rouge et en partie primé.

Paiement comptant.

10602

Les exposants.

Mardi de Carnaval, dès 3 heures

A GROLEY CONCERT

Invitation cordiale

10686

Le tenancier.

Superbe occasion

pour hôtel, café, villa, etc... un appareil gramophone-amplificateur, ayant coûté Fr. 6000.- à vendre, pour cause départ à Fr. 1200.-.

S'adresser sous chiffres P 10681 F, à Publicitas, Fribourg.

Vente de bois

Vendredi 16 février, à 13 h. 30, la commune de Belfaux vendra aux enchères publiques 3 m³ de billons, 3 moules de sapin, 1300 fagots refendus et de coupe, 15 tas de lattes pour échafaudages et clôtures, 10 tas de branches et 2 lots de dé.

10633

Rendez-vous des miseurs au DEVIN.

Secrétariat communal.



SUR TOUT MON STOCK D'ARTICLES D'HIVER :

SNOW-BOOTS, CHAUSSONS, PANTOUFLES, SOCQUES

j'offre à mon honorable clientèle

10 % de rabais

1 lot de caoutchoucs pour enfants, Nos 21-35 Fr. **1.50**
1 lot de pantoufles pour dames, Nos 36-42 Fr. **1.90**
1 lot de snow-boots pour dames, Nos 36-37 Fr. **1.90**
1 lot de pantoufles pour dames, poil de chameau, 38-42 Fr. **2.50 2.90**

Pour vous convaincre de notre offre exceptionnelle, voyez les vitrines.

Chaussures VONLANTHEN

PLACE DU TILLEUL FRIBOURG

Vente aux enchères publiques de chédail

Pour cause de cessation de bail, la soussignée vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Prez-vers-Noréaz, le mercredi 14 février, dès 1 h. :

3 chars à pont, dont l'un à l'état neuf, 1 caisse à purin, 1 faucheuse « Helvétia », 1 hache-paille, 1 charrue Brabant, 1 semoir graine, 1 herse, 1 moulin à vanner, 1 meule à aiguiser, 1 coupe-racines, 1 caisse à gravier, 3 colliers pour vaches, couvertures, 1 coffre à avoine, 1 tine, 1 cuve en grès, boille, clochettes, 2 brouettes à fumier, 1 romaine, faux, fourches, etc.

Favorables conditions de paiement. 10643

L'exposante : Veuve Pauline Gullod.

NOUVEAU!! Bains de vapeur

aux

Bains des Places

rue de la Banque, 22 Tél. 12.65

ouverts tous les jours : 10 cabines.

Abonnements. 168-2

Sociétés de musique!

Faites réparer vos instruments à prix favorables ; pour cela, adressez vous aux spécialistes 438 2
RUFLI & VONNEZ, PAYERNE, 9. Tél. 261.



A l'abri des rigueurs de l'hiver

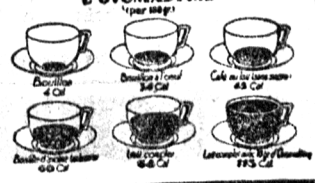
Sachez vous mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver.

Le plus simple est de renforcer votre alimentation habituelle, mais prenez garde, toutefois, qu'il n'en résulte une fatigue pour vos organes digestifs.

L'Ovomaltine est un extrait concentré, en paillettes solubles, de malt lait et œufs, aromatisés de cacao, traités à basse température selon un procédé qui élimine toutes les matières inutiles. C'est pourquoi elle procure à l'organisme : chaleur, force et santé, en épargnant toute surcharge aux fonctions digestives. L'Ovomaltine permet ainsi de braver victorieusement les rigueurs de l'hiver.

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

VALEUR CALORIQUE de quelques aliments comparée à celle de L'OVOMALTINE



OVOMALTINE

DONNE DES CALORIES

CAFÉ ZAEHRINGEN

Rue du Pont-Suspendu FRIBOURG

Les 11, 12 et 13 février 1934

GRAND CARNAVAL

Pas de ruban
Consommations
de 1er choix
Prolongation

10534

Se recommande :
Le nouveau tenancier
Jos. Zbinden.

Département des forêts vignes et domaines

Vente de la récolte de 1933, des vignes des Faverges et d'Ogoz

Mercredi 21 février 1933, à 10 heures, aux Faverges (à 15 minutes de la gare de Chexbres-Village), vente aux enchères publiques d'environ 8000 litres de Faverges en 4 vases ; 5400 litres d'Ogoz en trois vases et 500 litres lies.

Dégustation et vente dans la cour des Faverges. Conditions habituelles. 10519

Institut de jeunes filles & Pensionnat du Sacré Cœur

La Tuilerie **St-MAURICE** (Valais)

Ecole professionnelle, de commerce et ménagère. Cours spécial pour élèves de langue allemande. A proximité de la Gare. Climat très bon

Début des cours : **Avril et septembre.**

Rentrée : **9 avril.**

Prospectus auprès de la Direction.

CARNAVAL

Hôtel des Trois Tours

Bourguillon

BONNE MUSIQUE

les 11, 12 et 13 février, dès 15 h.

Entrée libre. Ruban : Fr. 1.-

Dimanche : Prolongation.

Invitation cordiale

Mlle C. Jungo.

Grands marchés de chevaux

du printemps avec marché de grand et petit bétail, à

AARBERG (canton de Berne)

Mercredi, le 14 février.

Mercredi, le 14 mars.

Mercredi, le 11 avril.

Mercredi, le 9 mai.

Ensuite, chaque 2^{me} mercredi des autres mois.

Café de la Croix-Blanche

POSIEUX

Mardi, dès 15 heures

CONCERT

106-1

La Bussoy.

CHASSEURS

Propriétaire d'une magnifique chasse de 1000 hectares en Alsace désire constituer Société de 10 membres. **Conditions** : Cotisation annuelle de Fr. S. 600.- **Avantages** : Chaque sociétaire aura le droit d'aller chasser seul et tirer 35 lièvres, 30 perdrix, 20 faisans, pour son compte - soit récupérer pour Fr. 450.- de gibier. En outre, le supplément de gibier tiré en battues sera vendu et le produit réparti entre les partenaires. Période de chasse : 23 août au 31 janvier. - Ecrire sous chiffres Z 52152 X, Publicitas, Neuchâtel.

Quel est l'appareil qui donne :



Auditions lointaines...
Sélectivité
la meilleure...
Anti-Fading...

C'est le **FUNKTON SUISSE**

muni du nouveau cadran des stations

Super 8 lampes Fr. 595.-

Super 5 lampes 480.-

En vente chez :
P. Favre, Fribourg.
M. Chassot, Fribourg.

Vente juridique d'un pâturage

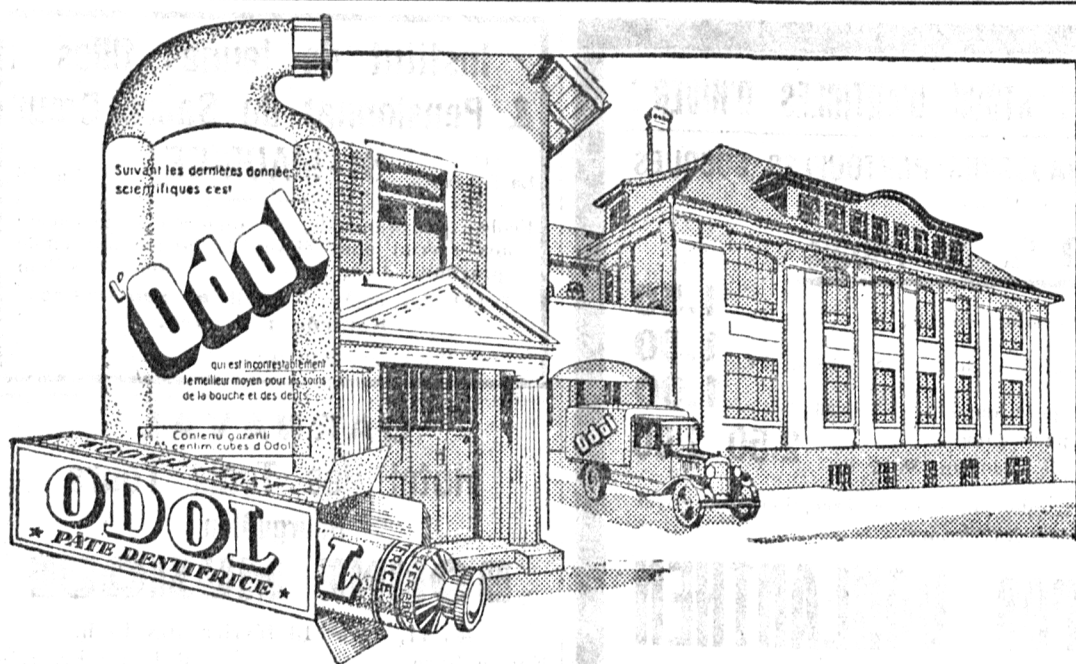
L'Office des poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, mercredi 14 février 1934, à 2 heures du jour, dans une salle particulière de l'Auberge de la Croix-Blanche, à La Roche :

les immeubles articles 1086, 1087a, 1088 de la Commune de La Roche, soit le pâturage de la Supiletta, N° 393, chalet, estivage et improductif de 26 ha, 83 a, 48 ca, appartenant à M. Albert Aebischer, fils d'Anna, à Saint-Sylvestre. 34-20
Prix d'estimation : Fr. 10.000.-

A REMETTRE

bon commerce épicerie-mercerie dans grand quartier de Fribourg.

Ecrire Case postale 8930, Fribourg.



Etablissement de la Compagnie
ODOL S. A.
Goldach - St-Gall

Dans votre intérêt exigez toujours l'article portant l'avis : **Produit suisse**
Vous aurez alors la certitude de recevoir de la **Qualité suisse**

N'employez contre le

goitre

gros cou, glandes, etc., que notre friction anti-goitreuse « **Strumasan** » qui guérit les cas même anciens et invétérés Complètement inoffensive Succès garanti.
Nombreuses attestations
Prix du demi flacon : Fr. 3.- ; 1 flacon : Fr. 5.-
Expédition immédiate : **Pharmacie du Jura, Bienne.**

Ecole de coiffure

Apprentissage rapide et complet du métier Succès et certificats d'aptitude garanti Tous mes élèves trouvent des places - **L. Pezet, professeur, rue de Coustance, 24, Genève.**

POUR CONSERVER LE BRILLANT DE VOS CHAUSSURES n'utilisez que la crème

PERFEX

LE CIRAGE A PRIMES

Exigez-le de votre fournisseur

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

CARÈME 1934

PAR LE R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J.

JÉSUS, LUMIÈRE DU MONDE

RETRAITE PASCALE : NOTRE INTIMITÉ AVEC DIEU

Abonnement aux sept fascicules (Service hebdomadaire) : Fr. 3.-
Envoi par poste : Fr. 3.40

ON S'ABONNE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, PLACE ST-NICOLAS
38, PEROLLES, FRIBOURG

Chômeurs !

Sur présentation de votre carte, **TOUTES VOS CHAUSSURES** seront réparées à **MI-TARIF**

Soit :
ressemelage et talons pour hommes Fr. 2.45
ressemelage et talons pour dames Fr. 1.95

Cuir suisse 1^{er} choix

du 12 au 17 février inclus.

chez BATA

32. Rue de Lausanne

TENNIS

Nouveau ! Breveté Système Oefeli et Cie **Nouveau !**
sans poussière. Ne déteint pas. **Jeux très élastiques**
Faculté de jouer tout de suite après la pluie.
Grand Court de 40 m sur 20 m. à p. de Fr. 4500.-
Pour tous renseignements, adressez-vous au Représentant pour la Suisse romande
R. SCHYRR & ses fils, La Tour-de-Peilz.

ON DEMANDE

pour le 15 mars
jeune fille

de 15 à 19 ans, sérieuse, pour aider aux travaux du ménage. - Occasion d'apprendre la langue allemande et la cuisine. Traitement familial assuré. Salaire dès le début.
Offres à **Mme Véréna Bochsler, Oetwilerstr., 106, Dietikon (Zurich).**

VENTE DE BOIS

La commune de Corminbœuf vendra aux enchères publiques, le **jeudi 15 février**, dans ses forêts communales, environ 13 moules de sapin et divers lots de branches à ramasser.
Rendez-vous des miseurs, à 13 h. 30, à l'entrée de la forêt **Derrez-Mottex.**
10620 Le secrétaire.

Vélos

Réparations et révisions soignées et bon marché pendant la mauvaise saison Pneus Michelin Fr. 3.50. Tous accessoires et fournitures pour cycles et autos

DAI ER frères

Route Neuve, 4, derrière le grand Café Continental

FORMITROL
ET REFRIGÉRISSEMENTS

Le temps est malsain. C'est le moment de prendre du **FORMITROL**

Le Formitrol contient de la formaldéhyde active. Il empêche les bacilles de se développer.

Une pastille toutes les heures. Dans toutes les pharmacies, en tubes de 30 pastilles à 1 fr. 50.

DR A. WANDER S.A., BERNE

COMBUSTIBLES

Cokes
Houilles
Anthracite
Briquettes, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE SEC
Brut et coupé

GROS & DÉTAIL

Vve M. DURIAUX

Tél. 3.10

72-2

Bandages herniaires

élastiques, dern nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez **E. GERMOND, sellerie, Payerne.**

A LOUER

Rue Simplon, 5
1 APPARTEMENT moderne, 5 chambres, 1^{er} étage.
S'adresser :
10461 **L. BAUDERE.**

Hôtel de la Croix-Blanche DOMDIDIER

lundi de Carnaval, 13 février, dès 15 heures

GRAND CONCERT

par l'excellent orchestre « **RAMONA** » d'Avenches.
as de ruban.
Invitation cordiale 10674
Le tenancier : **Louis Mauron.**

CHAUFFAGES CENTRAUX INSTALLATIONS SANITAIRES

Chauffages à air chaud pour églises
Brûleurs à mazout automatiques

Laiteries et fromageries à vapeur
Installations frigorifiques

sont exécutés aux meilleures conditions par la

Maison Albin Bæriswyl & Cie

Criblet, 1 Fribourg Tél. 15.65

Devis sans frais ni engagements

Hôtel du Chamois FRIBOURG

les 11, 12 et 13 février

GRAND CONCERT

Orchestre 1^{er} ordre

Restauration chaude et froide

Prolongation - Vestiaires

Se recommande **Kæser-Muller.**

Enchère de bois

Mercredi 14 février, l'Etat de Fribourg mettra en vente, dans sa forêt de **Belfaux**, 25 moules sapin et foyard, 2000 fagots de coupe et refendus et 3 lots de dé.

Rendez-vous, à 9 heures, à la cabane.

L'inspecteur des forêts **JUNGO.**

10503

Joseph BRUGGER
Fabrique de cercueils

LEND, FRIBOURG. Téléphone 2.27
Représentant : **Maxime Dupraz.** Tél. 9.78